



A programme funded by  
the European Union

EUROMED  
JUSTICE

# Documents de formation des formateurs EUROMED JUSTICE

*Programme de formation dans le domaine de  
l'entraide judiciaire/Coopération judiciaire  
internationale en matière pénale*

*Expert EuroMed Justice : Juge José María Fernández Villalobos,  
Magistrat de liaison (Espagne)*

Lead Firm / Chef de file



## **AUTEUR(S):**

Ce document de formation des formateurs a été écrit par José María Fernández Villalobos, Magistrat de Liaison (Espagne), en collaboration avec : Abdelhnine Touzani, Directeur des études, de la recherche et de la coopération à l'Institut supérieur de la Magistrature marocain (Maroc), Dragomir Yordanov, Ancien directeur de l'Institut national de la Justice bulgare (Bulgarie), et Rasha Hammad, Directrice de l'Institut judiciaire de la Palestine (Palestine).

## **EDITEUR ET COORDINATEUR:**

Virgil Ivan-Cucu, Expert principal EuroMed Justice, Conférencier à EIPA.

## **VERSIONS LINGUISTIQUES**

Original: EN

Manuscrit finalisé en août 2018.

## **CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

Les informations contenues dans ce document de formation des formateurs reposent sur les recherches et informations fournies par les experts assignés, ainsi que les représentants des Pays Partenaires du Voisinage Sud, dans le contexte des travaux réalisés dans le cadre du Projet Euromed Justice, à l'exception du Liban. Conformément au droit libanais, aucun juge ou représentant libanais n'a contribué à ce travail de quelque façon. Le Consortium chargé de la mise en œuvre du Projet ne peut être tenu responsable de leur exactitude, de leur actualité ou de leur exhaustivité, ni rendu responsable des erreurs ou omissions éventuelles contenues dans ce document.

Cette publication a été réalisée avec le soutien de la Commission européenne. Le contenu de cette publication ne peut en aucun cas être interprété comme reflétant le point de vue de la Commission européenne.

## **COPYRIGHT**

La reproduction et la traduction à des fins non-commerciales est autorisée, dès lors que la source est mentionnée et assortie de la mention suivante : « EuroMed Justice est projet de l'UE encourageant la coopération judiciaire internationale dans l'espace euro-méditerranéen ». Prière de bien vouloir en informer EuroMed Justice et d'envoyer une copie à l'adresse suivante : [info@euromed-justice.eu](mailto:info@euromed-justice.eu).

[www.euromed-justice.eu](http://www.euromed-justice.eu)

EuroMed Justice

## Résumé

<b>1.Introduction .....</b>	<b>5</b>
<b>1.1 Remarques préliminaires.....</b>	<b>5</b>
<b>1.2 Objectif .....</b>	<b>6</b>
<b>1.3 Méthodologie.....</b>	<b>9</b>
<b>1<sup>er</sup> MODULE : Coopération judiciaire internationale en matière pénale : vers la confiance mutuelle .....</b>	<b>13</b>
1 <sup>ère</sup> session - Où en sommes-nous et où allons-nous : comprendre la nature de la coopération judiciaire internationale. ....	13
2 <sup>e</sup> session - Base juridique internationale concernant la coopération judiciaire internationale : Référence spéciale aux instruments juridiques universels, multilatéraux et régionaux. Approche générale des travaux élaborés par l'ONU, l'UE, le Conseil de l'Europe, la Ligue arabe et l'Union africaine avec une référence spéciale à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles. ....	14
3 <sup>e</sup> session - Coopération formelle et informelle : l'importance des personnes, des réseaux et des institutions .....	14
4 <sup>e</sup> session - Approche générale des principaux mécanismes de la coopération judiciaire internationale : Assistance juridique mutuelle, extradition, transmission des procédures pénales et transfèrement des personnes condamnées.....	15
<b>2<sup>e</sup> MODULE : ENTRAIDE JUDICIAIRE (I) .....</b>	<b>16</b>
1 <sup>ère</sup> session – Concept et essence de l'assistance juridique mutuelle : approche générale sans oublier l'importance de la bonne volonté de coopération et de la confiance mutuelle .....	17
2 <sup>e</sup> Session - Cadre juridique international : Principes généraux communs .....	17
3 <sup>e</sup> session - Procédure de coopération judiciaire internationale : Référence spéciale à l'autorité compétente/centrale et aux travaux réalisés sur site par le magistrat de liaison. Contexte possible dans lequel l'exigence directe entre les autorités judiciaires est possible. ....	18
4 <sup>e</sup> session - Préparation, émission et suivi de la demande sortante et action pour une demande sortante d'entraide judiciaire. ....	18
<b>3<sup>e</sup> MODULE : ENTRAIDE JUDICIAIRE (II) .....</b>	<b>20</b>
1 <sup>ère</sup> session – Meilleures pratiques sur les demandes d'entraide judiciaire .....	21
2 <sup>e</sup> session - Motifs de refus d'une demande d'entraide judiciaire .....	21
4 <sup>e</sup> session - Rédaction d'une lettre de demande formelle sortante. Demande d'entraide judiciaire au format électronique. Outils et ressources à utiliser .....	22
<b>4<sup>e</sup> MODULE : EXTRADITION .....</b>	<b>23</b>
1 <sup>ère</sup> session - Concept, nature, types et essence de l'extradition .....	24
2 <sup>e</sup> session - Extradition, cadre juridique international et comment elle est régie : principaux principes applicables. ....	24
3 <sup>e</sup> session - Liste de contrôle pour faire des demandes d'extradition. ....	24
4 <sup>e</sup> session - Rédaction d'une demande formelle d'extradition .....	25
<b>5<sup>e</sup> MODULE : TRANSMISSION DES PROCÉDURES JURIDIQUES ET TRANSFÈREMENT DES PERSONNES CONDAMNÉES.....</b>	<b>26</b>
1 <sup>ère</sup> session – Concept, contenu et justification des deux mécanismes de coopération judiciaire .....	27
2 <sup>e</sup> session - Cadre juridique international et exigences liées à la transmission des procédures juridiques et au transfèrement des personnes condamnées .....	27
3 <sup>e</sup> session - Rédaction d'une demande de transmission des procédures juridiques .....	28

4 <sup>e</sup> session - Rédaction d'une demande de transfèrement des personnes condamnées ...	28
<b>6<sup>e</sup> MODULE : ENTRAIDE JUDICIAIRE et TECHNIQUES SPÉCIALES D'ENQUÊTE .....</b>	<b>29</b>
1 <sup>ère</sup> session – Comprendre l'importance de l'approche juridique et de l'approche technique.....	30
2 <sup>e</sup> session - Cadre juridique international et exigences générales des techniques spéciales d'enquête I : Surveillance, écoutes téléphoniques, interception informatique ou d'autres types de communication. ....	30
3 <sup>e</sup> session - Cadre juridique international et exigences générales des techniques spéciales d'enquête II : Équipes d'enquête conjointes, livraisons contrôlées, informateurs et agents sous couverture, etc. ....	31
4 <sup>e</sup> session - Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire pour une technique spéciale d'enquête concrète. ....	31
<b>7<sup>e</sup> MODULE : LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ.....</b>	<b>33</b>
1 <sup>ère</sup> Session – Concept et contenu de la cybercriminalité : est-il possible de les définir d'une seule façon ? .....	34
2 <sup>e</sup> Session - Cadre juridique international : Référence spéciale aux Nations Unies, au Conseil de l'Europe, à la Ligue arabe et à l'Union africaine, et contexte de l'UE. ....	34
3 <sup>e</sup> Session - Outils pour lutter contre la cybercriminalité : référence spéciale aux instruments européens, Référentiel UNODOC sur la cybercriminalité et site internet du Conseil de l'Europe. Autres instruments possibles. L'importance des travaux d'investigation de la police dans ce domaine. ....	35
4 <sup>e</sup> Session - Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire pour une affaire de cybercriminalité. ....	35
<b>8<sup>e</sup> MODULE : RASSEMBLER DES PREUVES NUMÉRIQUES TRANSFRONTALIÈRES .....</b>	<b>37</b>
1 <sup>ère</sup> Session – Rassembler des preuves numériques transfrontalières : catégories principales de la preuve électronique et justification de ce mécanisme de coopération judiciaire. Connaissance de la terminologie. ....	38
2 <sup>e</sup> Session - Principaux instruments juridiques, outils et directives internationaux concernant l'accès transfrontalier aux preuves numériques. Référence spéciale au guide pratique Euromed.....	38
3 <sup>e</sup> Session - Meilleures pratiques pour les juges, les enquêteurs et les procureurs demandant une preuve numérique à des juridictions étrangères. ....	39
4 <sup>e</sup> Session - Liste de contrôle. Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire sur la preuve numérique transfrontalière. ....	39
<b>9<sup>e</sup> MODULE : COOPÉRATION JUDICIAIRE INTERNATIONALE DANS LES INFRACTIONS TERRORISTES ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT.....</b>	<b>41</b>
1 <sup>e</sup> Session – Le contexte légal international de la lutte contre le terrorisme et l'opposition à l'extrémisme violent : Approches universelles et régionales. Référence spéciale à la lutte contre le financement du terrorisme. ....	42
2 <sup>e</sup> Session - Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, coopération judiciaire internationale et droits de l'homme : meilleures pratiques. ....	42
3 <sup>e</sup> Session - Rôle du tribunal dans la réponse légale au terrorisme : recherche d'un équilibre entre droits et sécurité. ....	43
4 <sup>e</sup> Session - Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire liée à une enquête judiciaire sur le terrorisme. ....	43
<b>10<sup>e</sup> MODULE : COOPÉRATION INTERNATIONALE CONTRE LA CORRUPTION.....</b>	<b>43</b>
1 <sup>ère</sup> Session – Cadre légal international pour lutter contre la corruption : Référence spéciale au cadre des Nations Unies. Lutte contre les effets corrosifs de la corruption. ...	46
2 <sup>e</sup> Session - L'importance des mesures préventives : secteur public et secteur privé. ....	46
3 <sup>e</sup> Session - Considérations stratégiques pour développer et gérer un dossier sur la corruption. ....	47

4 <sup>e</sup> Session - Corruption et entraide judiciaire : Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire pour récupérer des actifs. ....	47
<b>11<sup>e</sup> MODULE : BLANCHIMENT D'ARGENT, RÉCUPÉRATION DES ACTIFS, GEL ET CONFISCATION.....</b>	<b>48</b>
1 <sup>ère</sup> Session – Cadre légal international : Instruments légaux universels et régionaux.....	49
2 <sup>e</sup> Session - Comprendre le délit du blanchiment d'argent et les méthodes de blanchiment.....	49
3 <sup>e</sup> Session - Récupération des actifs, gel et confiscation des instruments du crime .....	50
4 <sup>e</sup> Session - Recouvrement d'actifs et entraide judiciaire : Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire.....	50
<b>12<sup>e</sup> MODULE : COOPÉRATION INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES ÊTRES HUMAINS ET LA MIGRATION ILLÉGALE .....</b>	<b>52</b>
1 <sup>ère</sup> Session – Cadre légal international : Objet, périmètre, principe de non-discrimination et approche des droits de l'homme.....	53
2 <sup>e</sup> Session - Trafic des êtres humains. L'importance de la coopération judiciaire internationale : Prévenir et combattre. Enquête, poursuite et droit procédural. Protection et assistance aux victimes.....	53
3 <sup>e</sup> Session - Approche transversale de l'immigration illégale : coopération internationale, droits de l'homme et système judiciaire.....	54
4 <sup>e</sup> Session - Cas pratique basé sur la jurisprudence internationale liée au trafic des êtres humains .....	54
<b>13<sup>e</sup> MODULE : OUTILS TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR LA COOPÉRATION JUDICIAIRE INTERNATIONALE.....</b>	<b>56</b>
1 <sup>ère</sup> Session - Contexte des Nations Unies : Référence spéciale à l'outil de rédaction de demande d'entraide judiciaire.....	56
2 <sup>e</sup> session - Contexte de l'Union européenne : Référence spéciale aux instruments du réseau judiciaire européen et portail e-Justice européen .....	56
3 <sup>e</sup> session - Contexte du Conseil de l'Europe : Référence spéciale au travail développé par le Comité d'experts sur le fonctionnement des Conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) du Conseil de l'Europe. ....	57
4 <sup>e</sup> Session : Comment avoir accès à la jurisprudence internationale concernant les droits de l'homme : Référence spéciale à la base de données des droits de l'homme des Nations Unies et à la base de données de la Cour européenne des droits de l'homme.....	57
<b>MODULES DE FORMATION LINGUISTIQUE.....</b>	<b>59</b>
<b>14<sup>e</sup> MODULE : L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES : ANGLAIS .....</b>	<b>59</b>
1 <sup>er</sup> jour - Présentation de l'anglais juridique. Introduction générale : Discussion orale, conversations téléphoniques et compétences rédactionnelles. ....	60
2 <sup>e</sup> jour - Perfectionnement de l'anglais juridique. Approche pratique. Apprendre des expressions utiles et le vocabulaire connexe.....	60
3 <sup>e</sup> jour - Amélioration de la coopération judiciaire internationale en anglais : Oral et écrit. Apprendre des expressions utiles et le vocabulaire connexe. Rédiger une demande d'entraide juridique. ....	60
<b>15<sup>e</sup> MODULE : L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES : FRANÇAIS.....</b>	<b>61</b>
1 <sup>er</sup> jour - Présentation du français juridique. Introduction générale : Discussions orales, conversations téléphoniques et compétences rédactionnelles. ....	62
2 <sup>e</sup> jour - Perfectionnement du français juridique. Approche pratique. Apprendre des expressions utiles et le vocabulaire connexe.....	62
3 <sup>e</sup> jour - Amélioration de la coopération judiciaire internationale en français : Oral et écrit. Apprendre des expressions utiles et le vocabulaire connexe. Rédiger une demande d'entraide juridique. ....	62

Programme de formation dans le domaine de l'entraide judiciaire/Coopération judiciaire internationale en matière pénale

Ébauche

**Visites d'études ..... 63**

**Programme d'échange visant à échanger les expériences : Développement de la confiance mutuelle..... 64**

EuroMed Justice

## 1. Introduction

### 1.1 Remarques préliminaires

De nos jours, il n'est pas possible de penser à la lutte contre la criminalité transnationale sans être conscient que la Coopération judiciaire internationale est essentielle pour réussir. Dans ce contexte, de nombreux concepts et modes de criminalité traditionnels ont été dépassés. Dans un monde qui devient de plus en plus globalisé, les criminels et les organisations criminelles ont développé de nouveaux mécanismes qui utilisent les nouvelles technologies et de nouveaux instruments, qui leur permettent de réaliser leurs activités à travers le monde en surmontant le concept des frontières traditionnelles et physiques. Actuellement, sans coopération judiciaire internationale, il est fréquent d'éprouver des difficultés pour lancer ou poursuivre des enquêtes contre les personnes suspectées de participer à toutes les formes de criminalité transnationale. Si nous tenons compte du fait que les mécanismes traditionnels de coopération internationale sont parfois rigides et peuvent devenir inefficaces ou au moins très complexes dans leur utilisation, nous devrions conclure qu'une nouvelle approche est nécessaire à ce sujet.

De nombreux mécanismes ont été développés en matière de coopération internationale dans des affaires criminelles liées à la coopération judiciaire et l'assistance juridique mutuelle, tels que l'extradition, la transmission des procédures pénales, le transfèrement des personnes condamnées, les équipes d'enquête conjointes, la reconnaissance des décisions des juridictions pénales étrangères, la perquisition et la saisie, etc. De plus, selon les différents cadres juridiques internationaux et le statut de signature des différentes conventions, accords, etc., il se peut que chaque instrument soit appliqué de manière différente.

Dans ce contexte, il n'est pas possible de prétendre organiser un programme de formation « sur mesure » ou « idéal » pour tous les pays de la région EuroMed, sachant que chaque pays a ses propres besoins selon ses circonstances spécifiques et sa tradition juridique. Dans ce contexte, ce programme a été façonné en tenant compte principalement des questionnaires précédents préparés à cet effet par les experts et l'échange ultérieur d'opinions avec les membres de CrimEx pendant la réunion qui s'est tenue au Luxembourg du 19 au 21 juin derniers et l'échange ultérieur possible de commentaires/opinions, suggestions, etc., avec les experts susmentionnés.

Pour cette raison, j'aimerais remercier les experts d'EuroMed Justice et tous les membres de CrimEx de tous les pays euro-méditerranéens qui nous ont aidés par leur coopération et leurs efforts aimables à préparer ce programme de formation. Comme cela a été dit, nous avons essayé de respecter l'ensemble des approches, particularités et besoins de chaque pays. Néanmoins, j'aimerais présenter mes excuses si finalement il n'a pas été possible d'inclure toutes les approches possibles ainsi que les demandes et les commentaires reçus en raison



Programme de formation dans le domaine de l'entraide judiciaire/Coopération judiciaire internationale en matière pénale

de la nécessité de résumer dans un programme d'études réaliste tous les intérêts et besoins en recherchant une approche régionale commune.

## 1.2 Objectif

### LA CULTURE DE LA COOPÉRATION JUDICIAIRE

#### Enseignement fondé sur les compétences pour l'acquisition de compétences professionnelles

La proposition de programme d'étude suivante est fondée sur une approche basée sur le développement des compétences/capacités professionnelles du groupe cible.

Cela constituera la base fondamentale qui permettra de mener ce programme, en essayant toujours d'enseigner non seulement les connaissances, mais aussi le « savoir-faire » sans oublier le « savoir-être ».

Cette méthode vise à aborder la qualité de l'enseignement grâce aux outils définis dans ce document.

L'accent mis sur la formation professionnelle, en combinaison avec le développement des compétences, se focalise plus sur la personne qui doit être formée comme co-protagoniste des sessions de formation plutôt que comme un simple dépositaire final des contenus qui peuvent être donnés. Cela vise à aider le bénéficiaire de la formation à apprendre en étant et pas simplement en faisant.

Au cours d'une **formation en compétences**, le contenu concret à enseigner se partage le premier rôle avec la description de certains profils professionnels considérés nécessaires pour l'exécution adéquate de l'activité spécifique confiée. Par conséquent, il n'est pas seulement question d'assurer la qualité du contenu mais également d'être convaincu de l'importance de la formation proposée.

La formation axée sur les compétences consiste en la création d'expériences d'apprentissage pour les professionnels afin de leur permettre de développer des compétences qui leur consentiront de mobiliser des ressources considérées comme indispensables pour réaliser avec succès leur pratique.

De ce point de vue, la compétence professionnelle pourrait être définie comme l'ensemble des compétences, connaissances, capacités et attitudes, formulé en termes de comportements ou d'habitudes, qui, quand il est mis en pratique, facilite l'exécution et la réalisation des objectifs de l'activité qui leur est confiée.

Les compétences que nous pourrions définir sont les suivantes :

1. **Compétence/capacité technique** Ce domaine de compétence comprend les capacités techniques, juridiques et procédurales. L'exercice de la fonction juridictionnelle nécessite une maîtrise du droit substantiel, qui

constitue le cadre juridique et procédural international et national nécessaire pour l'exécution correcte de la demande de coopération judiciaire qui est ou peut être faite. Il est également nécessaire d'avoir des compétences adéquates en communication orale et une expression écrite correcte et précise quand on exprime un raisonnement pour faciliter la transmission de demandes et de résolutions cohérentes, claires et concises.

2. **Compétences/capacités relationnelles et interpersonnelles.** Quiconque entend réaliser un travail approprié dans le domaine de la coopération judiciaire internationale (quelle que soit la décision prise) doit savoir comment écouter activement et comment avoir de l'empathie vis-à-vis des différents individus avec lesquels il ou elle est en contact dans l'exercice de cette fonction. Cette personne doit être capable de maîtriser les techniques qui lui permettent de gérer correctement les aspects conflictuels qui peuvent survenir et doit également assumer la direction du travail d'équipe avec une efficacité totale.
3. **Compétences/capacités fonctionnelles et organisationnelles.** L'exercice d'une coopération judiciaire internationale efficace exige la planification et l'organisation du temps de travail et des plannings. Il faut également une bonne gestion des informations, la pertinence des interlocuteurs potentiels, internes et externes, qui doivent être correctement identifiés et, de même, il est important de disposer de tous les instruments permettant une prise de décision effective et efficace.
4. **Compétences/capacités analytiques.** Quiconque prétend réaliser une coopération judiciaire internationale efficace doit être capable d'interpréter correctement le cas présenté. Tout en interprétant correctement, il est très important d'analyser comme il se doit les hypothèses faites, en évaluant avec précision toute la documentation soumise et l'exécution des exigences nécessaires, en identifiant clairement et précisément ce qui est demandé (les réglementations applicables au cas, les droits qui peuvent être affectés par la demande en question, etc.). À partir de cela, il faut rédiger, de manière adéquate et synthétique, les conclusions pertinentes qui mèneront à une décision.
5. **Compétences/capacités constitutionnelles.** Dans l'exercice de la coopération judiciaire internationale, il ne faut jamais oublier que cette

fonction nécessite un respect permanent et constant des principes et des valeurs constitutionnels, permettant une protection adéquate des droits fondamentaux en jeu tout au long du processus. De plus, quiconque réalise la coopération judiciaire internationale doit être conscient de la nécessité et de l'importance d'assurer une formation régulière et continue et d'être flexible pour s'adapter à chaque situation qui peut survenir.

En substance, c'est une question d'apprentissage, de partage et de développement de la culture de coopération, ce qui dépasse la simple application de la règle concrète. Pour ce faire, il est crucial de développer des compétences essentielles dans le domaine de la coopération judiciaire internationale, comme la capacité de communiquer oralement dans un langage clair, simple et efficace, avec une technique d'élaboration concise, simple et facile à comprendre, en développant une capacité de lecture analytique et synthétique afin d'identifier clairement l'objectif de l'assistance juridique nécessaire ou d'avoir la capacité technique et les connaissances nécessaires sur le sujet en question pour identifier rapidement le cadre réglementaire applicable et pour savoir comment distinguer le principal du secondaire.

En conséquence, l'objectif de ce programme de formation est de fournir aux PPVS un programme de formation indicatif, pratique, transversal et flexible sur la coopération judiciaire internationale en matière pénale. Dans ce document, nous pouvons trouver les principaux contenus du domaine après avoir identifié les besoins en formation dans la région. Dans ce contexte, les différents contenus peuvent être adaptés à la formation initiale ou continue selon le groupe cible, la particularité et les connaissances des stagiaires, leur processus de sélection ou la méthodologie d'enseignement interne de l'institut de formation.

Dans tous les cas, le contenu ne prétend pas être exhaustif et il a été concentré en tenant compte des principaux besoins identifiés selon les informations reçues. De plus, les principales difficultés identifiées dans le travail quotidien des professionnels du droit, c'est-à-dire des juges, des procureurs et des professionnels des autorités centrales impliqués dans ce domaine, ont été prises en compte.

L'idée est de préparer des modules de formation différents et indépendants avec différentes approches et contenus afin d'aider les utilisateurs de ce programme de formation à adapter son contenu afin de créer leur propre programme de formation sur la coopération judiciaire internationale en matière pénale selon leurs propres besoins, possibilités et circonstances. Par conséquent, nous pouvons dire que ce programme de formation a été préparé afin d'assurer sa flexibilité et son adaptation éventuelle aux circonstances spécifiques de l'utilisateur.

À la fin, le contenu de ce programme a été développé en ayant à l'esprit une approche pratique permanente pour permettre aux juristes d'utiliser efficacement et rapidement le mécanisme de coopération internationale et les instruments d'assistance juridique mutuelle pour lutter contre la criminalité nationale et transnationale, en général dans les cas de crime organisé transnational liés aux formes les plus graves de la criminalité.

Dernier point, mais non des moindres, la valeur ajoutée et le fil conducteur de ce programme de formation est de promouvoir la compréhension et la confiance mutuelles dans la région et d'inciter de nouvelles façons concrètes de partager les expériences de formation, pas simplement Sud-Sud mais également Nord-Sud.

### 1.3 Méthodologie

Dans un premier temps, les travaux préparatoires de ce programme de formation visaient à élaborer deux questionnaires afin de les envoyer aux Pays Partenaires du Voisinage Sud (PPVS) et d'identifier les principaux besoins de formation de la région, et plus spécifiquement, afin d'identifier les principaux sujets de préoccupation communs qui doivent être traités dans ce domaine selon leurs principaux besoins et priorités particuliers. Après avoir reçu ces informations, et une fois que les réponses ont été analysées, l'équipe projet a continué d'échanger des explications, des opinions et des commentaires avec les experts de CrimEx afin d'obtenir des informations plus détaillées le cas échéant. De plus, pendant la 7<sup>ème</sup> réunion de CrimEx qui s'est tenue au Luxembourg, il a été possible d'échanger ces opinions et commentaires en personne. En outre, il y a eu des échanges avec institutions de formation juridique et agences européenne telles qu'Eurojust, le REFJ, le RJE, etc.

**Il est important de noter que, selon la méthodologie ToR et la méthodologie EuroMed Justice, ce programme d'études devrait être principalement basé sur les publications/études/manuels précédents qui ont été élaborés dans le cadre de CrimEx. Dans ce contexte, le Manuel sur la coopération internationale en matière pénale dans les Pays Partenaires du Voisinage Sud devrait être considéré comme document de référence principal<sup>1</sup>. Dans tous les cas, les autres documents CrimEx<sup>2</sup> doivent également être pris en compte.**

Enfin, et afin de faciliter la compréhension de ce programme et de son application possible, chaque module de formation contient quatre sessions de formation, dont les trois premières doivent partager une approche théorique et

---

<sup>1</sup> Préparé par M. Dan Suter et le Professeur Mohamed Elewa Badar avec l'assistance du Dr. Polona Florijancik

<sup>2</sup> EuroMed Fiches, Modules d'analyse juridique et des écarts - Entraide judiciaire en matière pénale, confiscation des produits du crime, récupération de biens et équipes d'enquête conjointes, extradition, transmission des procédures pénales, transfèrement des personnes condamnées, techniques d'enquête spéciales, cybercriminalité, financement du terrorisme, antiterrorisme - périmètre des infractions terroristes, plans d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, combattants terroristes étrangers. Manuel EuroMed sur la preuve numérique

Programme de formation dans le domaine de l'entraide judiciaire/Coopération judiciaire internationale en matière pénale

pratique alors que la majeure partie des modules de la dernière est basée exclusivement sur une approche pratique/de cas réels/de demande. En même temps, le contenu de toutes les activités de formation a été divisé en trois principaux sujets généraux : a) modules de formation en coopération judiciaire internationale en matière pénale ; b) modules de formation linguistique ; et c) activités transversales.

L'idée n'a pas été de préparer un programme plus étendu, mais un programme très pratique et flexible basé sur la préoccupation commune de la région et les besoins réels du travail quotidien dans ce domaine.

**IMPORTANT :** Il est vivement recommandé aux formateurs utilisateurs de ce programme de fournir pour chaque sujet à aborder une approche diversifiée, en ayant à l'esprit non seulement le texte/contexte juridique international principal à appliquer dans chaque cas (Nations Unies, Union européenne, Conseil de l'Europe, Ligue arabe, Union africaine, etc.) mais également d'essayer d'offrir une approche générale de la législation nationale des participants au travers de leur participation proactive afin de compléter l'approche internationale par un aperçu général sur d'autres réglementations domestiques concrètes éventuelles.

## MODULES DE FORMATION

**AVERTISSEMENT PRÉALABLE :** En ce qui concerne la liberté d'enseignement qui devrait régir le domaine de la formation, il a été considéré qu'une fois que les besoins de formation et les sujets spécifiques à traiter dans la région auront été identifiés, l'approche technique et pédagogique du sujet débattu ne servira qu'à titre d'orientation. Chaque professeur et expert qui présentera chaque sujet est libre de spécifier les contenus et la méthodologie à appliquer afin d'atteindre l'objectif souhaité de chaque module.

## **1<sup>er</sup> MODULE : Coopération judiciaire internationale en matière pénale : vers la confiance mutuelle**

Comprendre la signification de la coopération judiciaire internationale, son fondement et le rôle important de la confiance mutuelle

De nos jours, nous vivons dans un monde globalisé où le concept des frontières physiques et traditionnelles est dépassé, où la mobilité internationale des personnes, notamment des délinquants est très commune, voire même presque naturelle, et où les nouvelles technologies et internet aident les organisations criminelles à être interconnectées en permanence et en temps réel. La coopération judiciaire internationale a démontré qu'elle était un instrument important et efficace pour lutter contre le crime organisé dans ce nouveau scénario. Dans ce contexte, la coopération judiciaire internationale revêt une importance primordiale au 21<sup>e</sup> siècle dans la lutte contre la criminalité nationale et internationale où le crime organisé joue un rôle de plus en plus important.

Ce module de formation a pour objectif d'aider les participants d'EuroMed Justice à connaître les principales dispositions légales contenues dans le cadre juridique de la coopération judiciaire internationale, au niveau international ou régional, et à comprendre leur fonctionnement afin d'améliorer la coopération internationale en matière pénale. Par conséquent, le contenu de ce module a été développé pour permettre aux juristes d'avoir une première approche générale des mécanismes de la coopération judiciaire internationale et des instruments de l'assistance juridique mutuelle.

La sélection des différents sujets à traiter pendant la session de formation a été réalisée sur la base d'une approche à la fois théorique et pratique. Les deux aspects sont tout autant nécessaires pour garantir une compréhension appropriée et pour obtenir une coopération judiciaire internationale efficace et rapide. Des cas pratiques basés sur des faits réels doivent être préparés à l'avance afin de refléter les principales difficultés quotidiennes rencontrées et de garantir une coopération judiciaire internationale efficace.

Néanmoins, nous ne devrions jamais oublier que la pierre angulaire de la coopération judiciaire internationale doit être basée sur la confiance mutuelle entre les différentes autorités et les différents pays impliqués dans cette mission. EuroMed Justice constitue un point de réunion et un espace de réflexion dans lesquels les expériences des participants peuvent être partagées et dans lesquels la compréhension et les connaissances mutuelles peuvent être renforcées.

**1<sup>ère</sup> session - Où en sommes-nous et où allons-nous : comprendre la nature de la coopération judiciaire internationale.**

L'objectif de cette première session doit être d'aider les participants à comprendre l'évolution de la coopération judiciaire internationale dans les différents contextes internationaux possibles. Les stagiaires doivent se familiariser avec des concepts tels que la souveraineté, la législation nationale, les conventions, les traités, la reconnaissance mutuelle, la courtoisie ou la réciprocité, etc.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Que signifie la coopération judiciaire internationale ?
- Comment son concept et son contenu ont-ils évolué ?
- Quelle est l'importance de la confiance mutuelle dans ce type de coopération ?
- Quelle est la principale difficulté pour les juristes ?

**2<sup>e</sup> session - Base juridique internationale concernant la coopération judiciaire internationale :** Référence spéciale aux instruments juridiques universels, multilatéraux et régionaux<sup>3</sup>. Approche générale des travaux élaborés par l'ONU, l'UE, le Conseil de l'Europe, la Ligue arabe et l'Union africaine avec une référence spéciale à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles.

Une série de traités, de conventions ou d'accords internationaux constituent le fondement principal pour le développement de la coopération judiciaire internationale. La première étape est de connaître le point de réunion possible dans la région et le cadre commun applicable possible relatif au sujet ou au domaine où la demande devrait être effectuée.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quelle est la base juridique principale pour la coopération judiciaire internationale ?
- Quels sont les principaux instruments de la coopération judiciaire internationale ?
- Où peut-on trouver les principales pages web institutionnelles liées aux deux questions précédentes ?
- Comment peut-on identifier la base juridique ou l'instrument spécifique à appliquer ?
- Quels sont les principaux instruments communs à utiliser dans la région EuroMed ?

**3<sup>e</sup> session - Coopération formelle et informelle : l'importance des personnes et des institutions**

La coopération judiciaire internationale doit évoluer simultanément avec les changements dans le monde. La vie devient plus complexe mais aussi plus flexible, rapide et efficace. La coopération judiciaire internationale doit faire un effort pour s'adapter à ce nouveau contexte. Afin de comprendre le travail quotidien réalisé dans ce domaine, connaître certaines institutions impliquées dans cette mission, en référence spéciale aux autorités compétentes ou centrales et aux autres institutions telles qu'INTERPOL, EUROJUST, EJN, etc., ou connaître le travail, entre autres professionnels, réalisé sur site par les magistrats de liaison, peut être très utile.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quelle est la différence entre la coopération formelle et informelle ?

<sup>3</sup> Comme cela a été décidé pendant la réunion qui s'est tenue au Luxembourg, les accords bilatéraux ne seront pas abordés de manière spécifique dans ce programme de formation. Pour plus d'informations sur ce sujet, veuillez consulter le Manuel sur la coopération internationale en matière pénale dans les Pays Partenaires du Voisinage Sud, préparé par M. Dan Suter et Professeur Mohamed Elewa Badar avec l'assistance de Dr. Polona Florijancik et la publication « Analyse juridique et des écarts. Analyse juridique mutuelle en matière pénale /Confiscation des produits du crime dans la zone Euromed ». Écrit par M. David Mayor Fernández. Procureur principal. Espagne



- Quel est le rôle des autorités compétentes/centrales ?
- Que doivent faire les juristes s'ils ont un doute sur la procédure ?
- Connait-on les fonctions et les compétences du RJE, d'INTERPOL ou d'EUROJUST ?
- Quel est le travail quotidien d'un magistrat de liaison ?

**4<sup>e</sup> session - Approche générale des principaux mécanismes de la coopération judiciaire internationale : Assistance juridique mutuelle, extradition, transmission des procédures pénales et transfèrement des personnes condamnées.**

L'objectif de cette session est d'offrir aux participants des connaissances et une compréhension plus détaillées et générales concernant le mécanisme principal de la coopération judiciaire internationale, en tenant compte du nombre des cas généralement traités dans la région. Une approche très pratique basée sur des exemples pratiques devrait être suivie pendant cette session de formation, encourageant une participation très interactive.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quand un mécanisme ou un autre devrait-il être utilisé ?
- La procédure est-elle identique dans tous les cas ?
- Une demande formelle et écrite est-elle nécessaire dans tous les cas ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

## 2<sup>e</sup> MODULE : ENTRAIDE JUDICIAIRE (I)<sup>4</sup>

Apprendre et comprendre le fonctionnement de l'entraide judiciaire comme un instrument de la coopération judiciaire internationale

Selon les informations reçues des questionnaires préparés à l'avance par les experts chargés de cette analyse, la formation sur l'entraide judiciaire est l'un des sujets les plus importants pour tous les pays. De plus, savoir comment rédiger une demande d'entraide judiciaire<sup>5</sup> est probablement l'une des compétences principales et les plus essentielles qu'un juriste impliqué dans la coopération judiciaire internationale devrait apprendre.

Dans tous les cas et avant de rédiger une demande d'entraide judiciaire, il est important de connaître le concept et le contenu de cet instrument en tenant compte du fait, dans tous les cas, que les deux définitions pourraient avoir certaines nuances selon la convention, le traité, l'accord, le contexte possible ou la tradition juridique appliqués.

L'évolution temporelle de l'aspect formel de la demande d'entraide judiciaire montre la nécessité de maintenir dans le temps des connaissances actualisées relatives à cet instrument de coopération. La conséquence de cette évolution continue sont les besoins continus de formation des professionnels impliqués dans les enquêtes, les poursuites et les procédures judiciaires pour rédiger une demande d'entraide judiciaire efficace<sup>6</sup>.

Dans ce contexte, l'utilisation des nouvelles technologies a introduit de nouvelles perspectives et possibilités transformant la forme et la méthodologie traditionnelles de la coopération judiciaire internationale. Ce nouveau scénario nécessite un effort spécial pour nous adapter, les juristes, à cette nouvelle réalité afin de tirer tous les bénéfices possibles de ce nouveau contexte technologique.

---

<sup>4</sup> Il est suggéré de préparer ce module de formation suivant la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée car cette convention constitue le principal texte juridique commun à appliquer dans la région dans ce domaine.

<sup>5</sup> Dans ce programme de formation, il sera possible de comprendre une demande d'entraide judiciaire comme concept global (cela signifie que nous ne ferons pas la distinction entre une demande d'entraide judiciaire et une commission rogatoire)

<sup>6</sup> Les auteurs de ce programme de formation suggèrent aimablement de préparer ce module de formation en tirant profit des travaux précédents réalisés dans le cadre d'Euromed. CrimEx. En ayant particulièrement à l'esprit le Manuel sur la coopération internationale en matière pénale dans les Pays Partenaires du Voisinage Sud, préparé par M. Dan Suter et Professeur Mohamed Elewa Badar avec l'assistance de Dr. Polona Florijancik et la publication « Analyse juridique et d'écarts. Analyse juridique mutuelle en matière pénale /Confiscation des produits du crime dans la zone EuroMed ». Préparé par M. David Mayor Fernández. Procureur principal. Espagne. Dans tous les cas, cette suggestion ne signifie pas qu'il ne faut pas utiliser les documents de formation, études, publications, textes juridiques, etc., susmentionnés, et autres.

## 1<sup>ère</sup> session – Concept et essence de l'assistance juridique mutuelle : approche générale sans oublier l'importance de la bonne volonté de coopération et de la confiance mutuelle

Connaître en profondeur ce dont nous parlons quand nous mentionnons l'entraide judiciaire et ce qu'est une demande d'assistance juridique mutuelle est la première étape pour être capable de préparer une demande d'entraide judiciaire formelle de façon pratique. De plus, il est important de connaître les différentes approches possibles de l'entraide judiciaire selon le contexte du lieu où la demande pourrait être réalisée. Une approche transversale favorisant une attitude appropriée de coopération est fondamentale si nous voulons développer une coopération réelle et efficace. Par conséquent, cette session doit être focalisée sur cet objectif.

### QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Que signifie l'entraide judiciaire ?
- Quelle est la nature juridique de ce mécanisme de coopération ?
- Pourquoi la bonne volonté et la confiance mutuelle sont-elles si importantes pour améliorer l'entraide judiciaire ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ce sujet ?

## 2<sup>e</sup> Session - Cadre juridique international : Principes généraux communs

En fonction de la demande concrète d'entraide judiciaire et de l'instrument qui doit être appliqué par rapport aux pays spécifiques impliqués dans la demande d'entraide judiciaire respective, le contexte juridique international qui doit être appliqué pourrait être différent. Dans ce contexte, la convention, l'accord, etc., éventuels à appliquer dépend de son contenu et de sa signature et ratification possibles par chaque pays. Il faut également faire la distinction, en règle générale, entre les conventions/traités universels et régionaux où nous pouvons trouver des préoccupations géographiques, des traditions juridiques ou des traités bilatéraux similaires, adaptés entre des États particuliers selon des accords de réciprocité. Dans tous ceux-ci, il est possible d'identifier les principes communs qui sont le fondement du fonctionnement approprié d'une demande d'entraide judiciaire.

### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quels sont les principaux contextes juridiques internationaux où l'on peut trouver un cadre de demande d'entraide judiciaire ?
- Quelles sont les principales vertus et quels sont les principaux manques de chacun ?
- Savons-nous ce que « principe de reconnaissance mutuelle » signifie dans le contexte de l'UE ?
- Est-il possible d'identifier des principes généraux communs entre eux ?
- Comment peut-on trouver des informations supplémentaires pour résoudre un doute éventuel sur ce sujet ?

**3<sup>e</sup> session - Procédure de coopération judiciaire internationale : Référence spéciale à l'autorité compétente/centrale et aux travaux réalisés sur site par le magistrat de liaison. Contexte possible dans lequel l'exigence directe entre les autorités judiciaires est possible.**

Afin de résoudre des situations concrètes qui ne sont parfois pas traitées clairement dans les textes juridiques, il devient essentiel de passer à la gestion des cas au quotidien et à l'approche pratique de la demande d'entraide judiciaire et de connaître dans le détail le rôle et les fonctions de l'autorité centrale compétente et des autres professionnels spécialistes en matière de coopération judiciaire internationale, tels que le magistrat de liaison.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Qui est qui dans une procédure d'entraide judiciaire ?
- Quel est le rôle de l'autorité centrale compétente ?
- Quel est le travail quotidien d'un magistrat de liaison sur site ?
- Quelle est l'importance de la relation humaine personnelle dans ce type de procédures de coopération internationale ?
- Comment peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ce sujet ?

**4<sup>e</sup> session - Préparation, émission et suivi de la demande sortante et action pour une demande sortante d'entraide judiciaire.**

L'objectif final de ce module est d'apporter des connaissances solides, des outils et des compétences pratiques aux participants du séminaire de formation afin de les familiariser avec la rédaction, l'émission et le suivi des demandes sortantes et l'action relative aux demandes sortantes. Cette dernière session de formation doit être basée sur une approche très pratique, fondée sur des cas réels afin que les participants soient en mesure de préparer des demandes d'entraide judiciaire concrètes et afin de promouvoir une participation très interactive grâce à une méthodologie « d'apprentissage par l'action ».

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder(entre autres)

- Existe-t-il une seule forme possible pour rédiger une demande d'entraide judiciaire ?
- Où peut-on trouver des propositions différentes à ce sujet ?
- Une fois que la demande d'entraide judiciaire a été envoyée, puis-je faire quelque chose pour poursuivre son application ?
- Notre rôle est-il le même en cas d'envoi et de réception ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 3<sup>e</sup> MODULE : ENTRAIDE JUDICIAIRE (II)<sup>7</sup>

Apprendre et pratiquer comment préparer une demande d'entraide judiciaire

Ce module est la suite et le complément du module de formation 2. Ce chapitre présente un contenu et une approche supplémentaires afin de permettre une supervision plus étendue d'une demande formelle d'entraide judiciaire. Une approche plus détaillée, spécifique et pratique est fournie dans cette session de formation à ce sujet, et les participants auront l'occasion de s'entraîner de façon plus approfondie sur les principaux problèmes à résoudre et d'apprendre à les résoudre via une approche très pratique.

La coopération judiciaire internationale a évolué au fil du temps et nécessite une actualisation des connaissances des juristes dans ce domaine afin de pouvoir utiliser correctement tous les nouveaux instruments de coopération judiciaire. Dans ce contexte, la forme et le contenu formels de la demande d'entraide judiciaire ont également évolué et, par conséquent, les professionnels impliqués dans les enquêtes, les poursuites et les procédures judiciaires nécessitent une approche de formation pratique pour rédiger une demande d'entraide judiciaire efficace.

L'utilisation des nouvelles technologies a introduit de nouvelles perspectives et possibilités qui transforment les procédures traditionnelles, et parfois leur étendue, concernant la coopération judiciaire internationale, en ouvrant une nouvelle coopération plus flexible et rapide. Ce nouveau scénario nécessite un effort spécial pour nous adapter, nous les juristes, à cette nouvelle réalité afin de tirer tous les bénéfices possibles de ce nouveau paysage de coopération.

#### 1<sup>ère</sup> session – Meilleures pratiques sur les demandes d'entraide judiciaire

---

<sup>7</sup> Il est suggéré de préparer ce module de formation suivant la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée car cette convention est le principal texte juridique commun à appliquer dans la région.

De plus, les auteurs de ce programme de formation suggèrent aimablement de préparer ce module de formation en tirant profit des travaux précédents réalisés dans le cadre d'EuroMed. CrimEx. En ayant particulièrement à l'esprit le Manuel sur la coopération internationale en matière pénale dans les Pays Partenaires du Voisinage Sud, préparé par M. Dan Suter et Professeur Mohamed Elewa Badar avec l'assistance de Dr. Polona Florijancik et la publication « Analyse juridique et d'écarts. Analyse juridique mutuelle en matière pénale /Confiscation des produits du crime dans la zone EuroMed ». Préparé par M. David Mayor Fernández. Procureur principal, Espagne. Dans tous les cas, cette suggestion ne signifie pas qu'il ne faut pas utiliser les documents de formation, études, publications, textes juridiques, etc., susmentionnés, et autres.

En tenant compte de l'expérience acquise dans ce domaine, il a été démontré que certaines bonnes pratiques sur les demandes d'entraide judiciaire sont très utiles pour obtenir un résultat efficace. Les aspects pratiques tels que la sensibilisation à la législation nationale nécessaire, l'utilisation de méthodes de coopération alternatives quand cela est possible ou la promotion de contacts personnels efficaces, entre autres, seront très utiles si nous voulons obtenir un résultat efficace.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- La première question. Que doit-on demander ?
- Connaissons-nous le cadre juridique international à appliquer ?
- Comment voulons-nous que l'État requis procède ?
- Quel est l'objectif final du résultat éventuellement obtenu avec la demande d'entraide judiciaire ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

## 2<sup>e</sup> session - Motifs de refus d'une demande d'entraide judiciaire

L'une des difficultés les plus fréquentes à laquelle on peut être confronté au tribunal est de voir une demande d'entraide judiciaire refusée par l'État requis après avoir passé de longues heures à travailler et après avoir déployé beaucoup d'efforts pour la préparer. Éviter cette possibilité nécessite des connaissances préalables sur les principaux problèmes qui peuvent être rencontrés et sur la façon de les résoudre.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quelles sont les principales raisons de refuser une demande d'entraide judiciaire ?
- Comment peut-on éviter cette décision de refus ?
- Quelles sont les conséquences ?
- Une fois la demande d'entraide judiciaire refusée, est-il possible de trouver une solution ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

## 3<sup>e</sup> session - Liste de contrôle générale pour demander l'entraide judiciaire. Spécificités des différentes demandes d'entraide judiciaire. Référence spéciale à la vidéoconférence.

Quand vous serez habitué à travailler avec les demandes d'entraide judiciaire, vous connaîtrez tous les aspects qui doivent toujours être inclus dans la demande formelle si vous voulez être certain de leur efficacité. Une chose aussi simple qu'inclure une identification claire de l'autorité présentant ou transmettant la demande et des détails de contact clairs est parfois omise. Il est crucial d'avoir une idée claire et basique de la liste essentielle de contenus.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Pourquoi est-il si important d'être méthodique dans la préparation d'une demande d'entraide judiciaire ?

- Toutes les demandes possibles d'entraide judiciaire ont-elles les mêmes exigences essentielles ?
- Quelles sont les questions de la liste de contrôle que vous ne devriez jamais oublier ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

#### 4<sup>e</sup> session - Rédaction d'une lettre de demande formelle sortante. Demande d'entraide judiciaire au format électronique. Outils et ressources à utiliser<sup>8</sup>

La rédaction d'une demande formelle avec une lettre de demande est probablement l'instrument le plus fréquemment utilisé pour obtenir la coopération judiciaire internationale. Être capable de rédiger une telle demande devrait être l'un des principaux objectifs de cette session de formation. À cet effet, une approche réelle basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants une pratique très utile.

##### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Comment peut-on rédiger une demande d'entraide judiciaire ?
- Comment peut-on rédiger une demande électronique d'entraide judiciaire ?
- Existe-t-il différents modèles ?
- Qu'est-ce que nous ne devrions jamais oublier ?
- Où peut-on trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

---

<sup>8</sup> Il est suggéré de faire référence à l'outil de rédaction de demande d'entraide judiciaire UNODOC.

#### 4<sup>e</sup> MODULE : EXTRADITION

Comprendre ce mécanisme de coopération, apprendre et s'entraîner sur la préparation d'une demande d'extradition active

L'extradition est l'une des formes traditionnelles les plus anciennes de coopération internationale. En général, l'extradition peut être formulée à des fins de poursuite, c'est-à-dire, afin de poursuivre un individu suspecté d'avoir commis un délit ou à des fins d'exécution forcée, afin de réclamer une peine de prison après la condamnation d'un individu<sup>9</sup>. Néanmoins, nous pourrions dire que la procédure d'extradition n'est pas nécessairement quelque chose qui doit être traité de la même façon en tous lieux.

Selon cette approche, l'extradition est régie dans différents cadres juridiques multilatéraux, universels et régionaux tels que ceux des Nations Unies, de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe ou de la Ligue arabe, etc. Les accords bilatéraux entre les États sont également fréquents. Le cadre juridique varie selon les États/parties impliqués dans chaque cas d'extradition.

En même temps, si l'on tient compte de la législation nationale de l'État, il se peut que plusieurs facteurs soient pris en considération au préalable par un État requis dans le cadre d'une demande d'extradition. De plus, la procédure d'extradition résulte généralement d'un système complexe dans lequel la justice est impliquée au début du processus et la partie exécutive pendant la dernière partie de celui-ci.

Cela signifie qu'il est important de connaître tous les aspects spécifiques de cet instrument de coopération internationale pour éviter une « complication » éventuelle pendant la procédure d'extradition.

Ce module a pour but d'offrir aux participants un aperçu général du cadre juridique international dans ce domaine, et, dans l'ensemble, de leur fournir une approche pratique de la procédure d'extradition au quotidien. Dans tous les cas, pour préparer ce module de formation, en plus des autres supports d'enseignement et textes juridiques appropriés, nous suggérons aimablement de tenir compte de l'étude réalisée dans ce domaine dans le cadre d'EUROMED JUSTICE, de la publication de CrimEx sur l'Analyse juridique et des écarts, l'extradition et le transfèrement des personnes condamnées, les conflits de juridiction et la transmission des procédures, rédigée par le Professeur Mohamed Elewa Badar, lesquelles contiennent une étude approfondie de l'extradition et une analyse étendue de la région.

---

<sup>9</sup> Publication de CrimEx sur l'Analyse juridique et des écarts, l'extradition et le transfèrement des personnes condamnées ». Conflits de juridiction et transmission des procédures. Professeur Mohamed Elewa Badar



### 1ère session - Concept, nature, types et essence de l'extradition

Comme cela a déjà été indiqué, la nature de l'extradition a une approche plurielle, sachant que l'intervention de la branche judiciaire et exécutive est fréquente. De plus, la procédure applicable sera différente en fonction des types d'extradition que l'on peut retrouver. Enfin, il est très important de connaître la nature de ce mécanisme de coopération judiciaire internationale.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Comment peut-on définir l'extradition ?
- Existe-t-il différents types ?
- Quels sont les principaux défis rencontrés au sein de ce mécanisme de coopération en rapport avec le concept de souveraineté ?
- Comment ce type de demande peut-il affecter la législation nationale de l'État requis ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 2e session - Extradition, cadre juridique international et comment elle est régie : principaux principes applicables.

La réglementation juridique varie selon les États impliqués dans chaque cas d'extradition. Cela est dû à l'existence fréquente d'accords bilatéraux dans ce domaine. On pourrait dire qu'on rencontre des situations si différentes en raison des différents pays qui pourraient être impliqués dans la procédure spécifique d'extradition. Connaître ce cadre juridique afin d'identifier le texte applicable et de trouver les principes de base à appliquer, notamment les motifs de refus éventuels, facilitera le travail des juristes impliqués dans ce domaine.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Est-il possible de trouver différents cadres juridiques internationaux qui peuvent être applicables en même temps ?
- Comment peut-on savoir lequel est applicable ?
- Sont-ils tous régis par les mêmes principes généraux ?
- Quels motifs de refus pourraient être appliqués ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 3e session - Liste de contrôle pour faire des demandes d'extradition.

Une demande d'extradition est une procédure complexe, longue et onéreuse. Connaître d'un point de vue pratique les prérequis essentiels afin de prévenir tout problème ou toute difficulté potentiels (en ayant à l'esprit les principaux paramètres pour une extradition réussie) fournira aux participants un outil très utile afin d'assurer un bon résultat pour l'extradition.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Avez-vous identifié le canal adéquat à travers lequel la demande d'extradition devrait être envoyée ?
- Avons-nous une vision claire concernant la procédure d'extradition ?
- Quel est le rôle de l'autorité centrale ?
- Qui envoie la demande et comment est-il possible de contacter l'autorité responsable ?
- Comment pouvons-nous être certains que nous donnons suffisamment d'informations à titre de base juridique ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

#### 4e session - Rédaction d'une demande formelle d'extradition

La rédaction d'une demande formelle d'extradition afin d'obtenir une coopération internationale est l'objectif final principal de ce module. Être capable de rédiger cette demande, en ayant à l'esprit toutes les sessions de formation précédentes, en démontrera le résultat. À cet effet, une approche très pratique basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants une pratique très utile.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Comment peut-on rédiger une demande formelle d'extradition ?
- Existe-t-il différents modèles ?
- Quels sont les principales difficultés que nous pouvons rencontrer d'un point de vue pratique ?
- Que ne devrions-nous jamais oublier ?
- Où peut-on trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

## **5<sup>e</sup> MODULE : TRANSMISSION DES PROCÉDURES JURIDIQUES ET TRANSFÈREMENT DES PERSONNES CONDAMNÉES<sup>10</sup>.**

Apprendre quand et comment utiliser les deux mécanismes de coopération et s'entraîner sur la préparation d'une demande d'entraide judiciaire à ces sujets.

La transmission des procédures juridiques est un mécanisme fréquent de coopération judiciaire internationale dans le travail quotidien. En général, par ce mécanisme, un État/une partie peut demander à un(e) autre État/partie d'entamer une procédure contre une personne suspectée en son nom. En général, on pourrait dire que quand une personne est suspectée d'avoir commis un délit dans le cadre de la loi d'un(e) convention/accord, un(e) État/partie signataire peut demander à un(e) autre d'entamer une procédure dans les cas et dans les conditions prévus dans la convention/l'accord respectifs. Par conséquent, on peut dire que ce mécanisme de coopération devrait être utilisé si la partie demanderesse souhaite garantir que la procédure de poursuite et de condamnation de l'affaire se poursuivra dans l'État requis même si une impossibilité ou une difficulté entravant la continuation survient dans l'État requérant.

Le transfèrement des personnes condamnées est un autre mécanisme fréquent de la coopération judiciaire internationale. Concernant les ressortissants étrangers reconnus coupables d'une infraction et condamnés, la pratique commune est désormais de les transférer dans leur pays respectif si le cadre juridique international permet un tel transfèrement. En plus des avantages tels que, par exemple, l'inutilité de prévoir des installations supplémentaires spécifiques pour les ressortissants étrangers, cette procédure contribuera à la procédure de réhabilitation des personnes condamnées.

Cette procédure spécifique nécessite de très bien connaître toutes les exigences formelles qui doivent être prises en compte. Par exemple, des aspects tels que le consentement de la personne condamnée, les immunités possibles selon la loi de l'État requérant, la durée de la sentence restant à effectuer, etc. doivent

---

<sup>10</sup> Les auteurs de ce programme de formation suggèrent aimablement de préparer ce module de formation en tirant profit des travaux précédents réalisés dans le cadre d'EuroMed. CrimEx. En ayant particulièrement à l'esprit la publication « Analyse juridique et des écarts, extradition et transfèrement des personnes condamnées. Conflits de juridiction et transmission des procédures. Professeur Mohamed Elewa Badar, laquelle contient une étude approfondie de ces sujets et une analyse étendue de la région. Dans tous les cas, cette suggestion ne signifie pas qu'il ne faut pas utiliser les documents de formation, études, publications, textes juridiques, etc., susmentionnés, et autres.

être pris en considération pour assurer un traitement sans heurts de la demande d'entraide judiciaire.

### 1<sup>ère</sup> session – Concept, contenu et justification des deux mécanismes de coopération judiciaire

Connaître le concept, le contenu et les différentes approches des deux mécanismes pendant la première session permettra aux participants de comprendre depuis le début les principales caractéristiques et justifications de chacun d'eux. De plus, pendant cette session, il faut également discuter pourquoi une attitude de coopération appropriée est essentielle si nous voulons développer une coopération judiciaire effective et efficace.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Comment peut-on définir chaque mécanisme de coopération ?
- Quelle est la nature juridique de chacun d'eux ?
- Comment peut-on justifier ces mécanismes de coopération ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 2<sup>e</sup> session - Cadre juridique international et exigences liées à la transmission des procédures juridiques et au transfèrement des personnes condamnées

Une fois que les participants ont compris le contenu essentiel des deux mécanismes de coopération, il est nécessaire de connaître le cadre juridique international dans les détails, en ayant à l'esprit que des accords bilatéraux entre les États sont également fréquents. De plus, les exigences principales de chaque mécanisme de coopération devraient être abordées pour éviter les difficultés éventuelles imprévues pendant le traitement de la demande d'entraide judiciaire. Connaître de manière pratique les prérequis essentiels, et les explications complémentaires éventuelles possibles demandées par l'État requis (afin de prévenir tout problème ou toute difficultés potentiels) offrira aux participants un outil très utile afin d'assurer un bon résultat pour les deux mécanismes de coopération internationale.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Est-il possible de trouver différents cadres juridiques internationaux à appliquer dans les deux mécanismes de coopération ?
- Comment peut-on savoir lequel est applicable ?
- Sont-ils tous régis par les mêmes exigences ?
- Quels motifs de refus pourraient être appliqués à chacun d'eux ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 3<sup>e</sup> session - Rédaction d'une demande de transmission des procédures juridiques

La rédaction d'une demande formelle en utilisant une demande de transmission de procédure juridique pour obtenir une coopération internationale est l'un des principaux objectifs finaux de ce module. Être capable de rédiger cette demande en tenant compte de toutes les sessions de formation précédentes démontrera le résultat de la formation. À cet effet, une approche réelle basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants une pratique très utile.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Comment puis-je rédiger une demande de transmission de procédure juridique ?
- Quand peut-on utiliser cet outil ?
- Existe-t-il différents modèles ?
- Qu'est-ce que nous ne devrions jamais oublier ?
- Où peut-on trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 4<sup>e</sup> session - Rédaction d'une demande de transfèrement des personnes condamnées

La rédaction d'une demande formelle en utilisant une demande de transfèrement des personnes condamnées pour obtenir une coopération internationale est l'un des principaux objectifs finaux de ce module. Être capable de rédiger cette demande, en ayant à l'esprit toutes les sessions de formation précédentes, démontrera le résultat de la formation. À cet effet, une approche réelle basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants une pratique très utile.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Comment peut-on rédiger une demande de transfèrement des personnes condamnées ?
- Quand peut-on utiliser cet outil ?
- Existe-t-il différents modèles ?
- Qu'est-ce que nous ne devrions jamais oublier ?
- Où peut-on trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

## 6<sup>e</sup> MODULE : ENTRAIDE JUDICIAIRE et TECHNIQUES SPÉCIALES D'ENQUÊTE<sup>11</sup>

Connaître et être conscient des différentes techniques spéciales d'enquête et apprendre à préparer une entraide judiciaire à cet effet

La criminalité organisée, aussi bien nationale que transnationale, renforce continûment sa capacité afin de compliquer le travail de la police et des tribunaux visant à poursuivre les infractions. Ce nouveau contexte transnational, dans lequel les nouvelles technologies et des instruments très sophistiqués et modernes sont utilisés, nécessite de nouvelles stratégies d'investigation et de nouveaux mécanismes d'enquête pour permettre aux experts de réaliser des enquêtes plus complexes. À cet effet, ces nouvelles procédures d'enquête impliquent parfois des techniques spéciales d'enquête qui nécessitent, en même temps, une procédure juridique spécifique pour éviter un problème juridique ultérieur éventuel.

Par conséquent, quand nous parlons d'une procédure d'enquête transnationale, certaines difficultés supplémentaires peuvent apparaître et l'effort et l'attention qui doivent être portés à la procédure d'enquête doivent être globalement accrus, en tenant compte des garanties juridiques des techniques d'enquête et du respect des droits de l'Homme de la personne faisant l'objet de l'enquête, des victimes ou de tierces personnes. Par conséquent, efficacité et garanties doivent être les deux faces de la même pièce.

Pour cette raison, des conventions/accords bilatéraux ou multilatéraux spécifiques sont très utiles afin d'avoir un cadre juridique clair et transparent dans lequel la coopération internationale, via des techniques spéciales d'enquête, évite tout problème potentiel ultérieur de validité du résultat au tribunal. En conclusion, nous pourrions dire qu'un cadre juridique approprié est un outil important pour aider à obtenir potentiellement un bon résultat.

Dans ce contexte, il est très important de connaître le cadre juridique de ces techniques d'enquête ainsi que le fonctionnement interne et pratique de ces procédures d'enquête. Reconnaître les difficultés techniques intrinsèques selon le mécanisme utilisé et être sûr que ce dernier a été développé en respectant les droits fondamentaux des personnes faisant l'objet de l'enquête est également la meilleure garantie pour une demande d'entraide juridique efficace dans ce domaine concret.

---

<sup>11</sup> Les auteurs de ce programme de formation suggèrent aimablement de préparer ce module de formation en tirant profit des travaux précédents réalisés dans le cadre d'EuroMed et du CrimEx. En ayant particulièrement à l'esprit la publication « Analyse juridique et des écarts, techniques spéciales d'enquête », rédigée par M. Daniel Suter, qui contient une étude approfondie de ces sujets et une analyse étendue de la région et où l'on peut trouver une étude approfondie de ces sujets et une analyse étendue de la région. Dans tous les cas, cette suggestion ne signifie pas qu'il ne faut pas utiliser les documents de formation, études, publications, textes juridiques, etc. susmentionnés et autres.

### 1<sup>ère</sup> session – Comprendre l'importance de l'approche juridique et de l'approche technique.

Comme cela a été dit précédemment, la vie évolue et les procédures criminelles ne font pas exception à ce processus de transformation. D'un point de vue technique, les techniques spécifiques d'enquête ne sont parfois pas bien connues par les juristes et cet écart peut provoquer certains problèmes juridiques et pratiques. Cette première session vise à donner des informations récentes et actualisées sur ces techniques spéciales d'enquête, selon une approche juridique et technique, pour offrir une vision plus étendue, harmonieuse et efficace d'une demande d'entraide juridique dans ce type de coopération spécifique.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Que signifient les techniques spéciales d'enquête ?
- Quelles sont les limites des droits constitutionnels et fondamentaux de ces types de techniques d'enquête ?
- Quel est le rôle du tribunal dans ce type d'enquêtes ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 2<sup>e</sup> session - Cadre juridique international et exigences générales des techniques spéciales d'enquête I: Surveillance, écoutes téléphoniques, interception informatique ou d'autres types de communication.

Certaines des demandes les plus fréquentes de ces techniques spéciales d'enquête concernent la surveillance et l'interception des communications. On peut trouver le cadre juridique international dans différents contextes tels que celui des Nations Unies, de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe, de la Ligue arabe, etc. Des accords bilatéraux entre les États sont également fréquents. L'aspect technique à suivre doit être évalué à l'avance en tenant compte de l'inhérence d'un droit fondamental possible au cours de la technique spéciale d'enquête. Dans ce contexte, l'interception des communications nécessite, en général, un contrôle très spécifique de l'autorité judiciaire/chargée des poursuites qui doit toujours garantir les exigences juridiques de cette technique spécifique d'enquête.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Sommes-nous capables d'identifier le cadre juridique applicable en fonction des parties impliquées dans le cas concret ?
- Peut-on clairement définir le contenu des techniques spéciales d'enquête nécessaires ?
- Quelle devrait être la relation entre l'organisme d'enquête/la police en charge de l'enquête et le tribunal ?
- Existe-t-il une limite de temps pour l'utilisation de ces techniques spéciales d'enquête ?
- Les droits fondamentaux éventuels sont-ils affectés de la même façon dans les types de techniques spéciales d'enquête susmentionnés ?
- Comment peut-on savoir où se trouve l'équilibre approprié pour éviter un problème éventuel concernant l'admissibilité des preuves ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

3<sup>e</sup> session - Cadre juridique international et exigences générales des techniques spéciales d'enquête II: Équipes d'enquête conjointes, livraisons contrôlées, informateurs et agents sous couverture, etc.

Comme cela a été expliqué précédemment, lorsque nous faisons référence à des techniques spéciales d'enquête, nous devons savoir que nous devrions tenir compte d'un cadre juridique international tel que celui des Nations Unies, de l'Union européenne, du Conseil de l'Europe, de la Ligue arabe, etc. Des accords bilatéraux entre les États sont également fréquents. Les autorités chargées de l'application de la loi utilisent d'habitude plus d'un modèle pour la mise en œuvre. Certains modèles sont plus avantageux que d'autres et peuvent renforcer l'efficacité de l'outil. Pour cette raison, certaines techniques d'enquête liées à des infractions graves, notamment les actes terroristes, comme les agents sous couverture, nécessitent un effort très spécifique pour mettre à jour les meilleures pratiques dans les domaines judiciaire et policier.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Pouvons-nous clairement comprendre la différence entre les techniques spéciales d'enquête précédentes ?
- Quels sont les droits fondamentaux éventuels qui peuvent être affectés dans les techniques spéciales d'enquête précédentes ?
- Quelle devrait être la relation entre l'organisme d'enquête/la police en charge de l'enquête et le tribunal ?
- Existe-t-il une limite de temps pour l'utilisation de ces techniques spéciales d'enquête ?
- Comment peut-on savoir où se trouve l'équilibre approprié pour éviter un problème éventuel concernant l'admissibilité des preuves en utilisant ces techniques d'enquête concrètes ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

4<sup>e</sup> session - Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire pour une technique spéciale d'enquête concrète.

La rédaction d'une demande formelle concernant une technique d'enquête spéciale pour obtenir une coopération internationale est l'un des principaux objectifs finaux de ce module. Être capable de rédiger cette demande en ayant à l'esprit tous les travaux précédents et tous les droits fondamentaux éventuels affectés démontrera le résultat des sessions de formation précédentes. À cet effet, une approche très pratique basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants une pratique très utile.

QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Comment peut-on rédiger une entraide judiciaire demandant une technique spéciale d'enquête ?
- Quels sont les principales difficultés communes que nous pouvons rencontrer d'un point de vue pratique ?
- Existe-t-il différents modèles selon la technique spécifique à utiliser ?
- Qu'est-ce que nous ne devrions jamais oublier ?
- Où peut-on trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?



## 7<sup>e</sup> MODULE : LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ<sup>12</sup>

Comprendre la complexité de ce type croissant de criminalité et apprendre comment y faire face d'un point de vue international.

La vie évolue, et l'Internet et les nouvelles technologies nous entourent chaque jour, à tout moment. De nos jours, de nombreux citoyens dans le monde passent une partie de leur vie « accrochés » au cyberspace. De plus, la réalité est telle que les réseaux informatiques et les informations électroniques peuvent également être utilisés pour commettre non simplement des infractions pénales individuelles, affectant la plupart du temps des groupes vulnérables, mais également des infractions très graves affectant en même temps les intérêts d'un grand nombre de personnes dans différents endroits du monde. La sécurité, les infrastructures ou les activités économiques des pays peuvent également être affectées à tout moment. Cette situation de risque permanent nécessite un effort permanent de coopération pour être en capacité de faire face à ce nouveau type croissant de criminalité. Elle mérite peut-être une réflexion sur la façon dont ces types de criminalité se sont installés dans nos vies et sur ce que nous devrions faire pour les combattre.

Bien qu'il soit possible de trouver différentes approches du concept de la cybercriminalité, en général, et selon l'approche de l'UE, celui-ci est composé d'actes criminels commis en ligne en utilisant des réseaux de communication et des systèmes d'information électroniques. C'est un problème sans frontières qui peut être classifié en trois définitions générales : a) délits spécifiques à l'Internet, tels que les attaques contre les systèmes d'information ou l'hameçonnage (par exemple les faux sites bancaires qui demandent des mots de passe permettant d'accéder aux comptes bancaires des victimes) ; b) fraude et contrefaçon en ligne. La fraude à grande échelle peut être commise en ligne via des instruments tels que l'usurpation d'identité, l'hameçonnage, le spam et les codes malveillants et c) le contenu en ligne illégal, notamment le matériel pédopornographique, l'incitation à la haine raciale, l'incitation à des actes terroristes et la glorification de la violence, du terrorisme, du racisme et de la xénophobie.

Les nouvelles technologies ne connaissent rien des frontières physiques et la majeure partie des personnes ne disposent pas d'une connaissance approfondie de leur fonctionnement complexe. L'étude correcte de ces types de délits nécessite

---

<sup>12</sup> Les auteurs de ce programme de formation suggèrent aimablement de préparer ce module de formation en tirant profit des travaux précédents réalisés dans le cadre d'EuroMed et de CrimEx. En ayant particulièrement à l'esprit la publication « Analyse juridique et des écarts, cybercriminalité », rédigée par M. Daniel Suter, qui contient une étude approfondie de ces sujets et une analyse étendue de la région. Dans tous les cas, cette suggestion ne signifie pas qu'il ne faut pas utiliser d'autres documents de formation, études, publications, textes juridiques, etc. pour préparer ce module de formation.

Programme de formation dans le domaine de l'entraide judiciaire/Coopération judiciaire internationale en matière pénale

des connaissances techniques pratiques liées à l'investigation, en étant conscient de la nécessité de respecter le cadre légal dans ce type d'investigations. De plus, la lutte contre la cybercriminalité nécessite une coopération internationale rapide et opérationnelle dans ce domaine.

Avoir une bonne connaissance du contenu et des procédures fournis par les cadres légaux internationaux aux fins des investigations criminelles spécifiques ou des procédures dans ce domaine est essentiel pour être capable d'en tirer un profit maximal éventuel pour lutter contre la cybercriminalité.

**1<sup>ère</sup> Session – Concept et contenu de la cybercriminalité : est-il possible de les définir d'une seule façon ?**

Comme cela a été dit auparavant, il est possible de trouver différentes approches du concept de cybercriminalité et de son contenu. Néanmoins, il ne fait aucun doute que ce type de criminalité devient l'un des plus importants et qu'il s'agit de la tendance du futur compte tenu de l'utilisation accrue des nouvelles technologies dans la vie quotidienne. Avoir une vision claire de l'évolution de ce type de criminalité et des différentes nouvelles modalités sera très utile pour les professionnels juristes impliqués dans la lutte.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- quels sont la signification et le contenu de la cybercriminalité ?
- quelle est la nature de ce délit ?
- connaissons-nous la terminologie appropriée à utiliser pendant l'investigation ?
- quelle est l'importance des capacités techniques dans ce type d'investigation ?
- pouvons-nous lutter contre ce type de criminalité en utilisant les méthodes traditionnelles de coopération ?
- où puis-je trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

**2<sup>e</sup> Session - Cadre juridique international : Référence spéciale aux Nations Unies, au Conseil de l'Europe, à la Ligue arabe et à l'Union africaine, et contexte de l'UE.**

Le cadre légal international sur la cybercriminalité nécessite un travail et un effort permanents de mise à jour afin de s'adapter aux nouvelles formes de ce type de criminalité. Un cadre légal actualisé offrant des instruments pour lutter contre les derniers types de cybercriminalité est l'un des meilleurs outils pour aider le travail des juristes professionnels dans ce domaine. Les différentes actions législatives internationales à ce sujet, telles que celles concernant les attaques contre les systèmes d'information, la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, la pédopornographie, la protection des données personnelles dans les communications électroniques, le terrorisme, etc., doivent être connues des experts dans ce domaine

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Est-il possible de trouver différents cadres juridiques internationaux à appliquer pour faciliter la coopération internationale à ce sujet ?
- Comment pouvons-nous identifier les différents délits possibles ?
- Existe-t-il des groupes de victimes vulnérables spéciaux ?
- Que devrions-nous faire pour les protéger ?
- Pourquoi est-il si important d'obtenir la coopération du secteur privé dans l'investigation de ces délits ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

**3<sup>e</sup> Session - Outils pour lutter contre la cybercriminalité : référence spéciale aux instruments européens, Référentiel UNODOC sur la cybercriminalité et site internet du Conseil de l'Europe. Autres instruments possibles. L'importance des travaux d'investigation de la police dans ce domaine.**

Afin de faciliter le travail des juristes professionnels chargés de lutter contre la cybercriminalité, connaître l'utilisation possible des différents outils est très important, en raison du fait que, en règle générale, ces professionnels n'ont pas une connaissance préalable approfondie de ce sujet. À ce titre, comme cela arrive déjà dans différents domaines des demandes d'entraide judiciaire, il est important d'accroître les connaissances approfondies et si possible techniques sur le sujet spécifique de la demande.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Existe-t-il un type de leçon apprise dans la lutte contre la cybercriminalité ?
- Existe-t-il une base de données sur la législation internationale dans ce domaine ?
- Ai-je des informations actualisées liées au travail quotidien réalisé par le spécialiste de la police dans ce domaine pour tirer profit de ses connaissances et de son expérience ?
- Comment devrions-nous coordonner notre travail avec l'équipe de la police chargée de l'investigation ?
- Quelles sont les difficultés les plus fréquentes que nous pouvons trouver dans ce type d'affaires ?

**4<sup>e</sup> Session - Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire pour une affaire de cybercriminalité.**

La rédaction d'une demande formelle concernant l'entraide judiciaire dans une affaire spécifique de cybercriminalité pour obtenir une coopération internationale est l'un des principaux objectifs finaux de ce module. Être capable de rédiger cette demande, en ayant à l'esprit tout le travail précédent, démontrera le résultat des sessions de formation précédentes. À cet effet, une approche réelle basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants une pratique très utile.

QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Comment peut-on rédiger une demande d'entraide judiciaire demandant des informations concernant l'investigation d'un

Programme de formation dans le domaine de l'entraide judiciaire/Coopération judiciaire internationale en matière pénale

cybercrime ?

- Quelles sont les principales difficultés communes que je peux rencontrer d'un point de vue pratique et technique ?
- Existe-t-il différents modèles de demandes d'entraide judiciaire en fonction des informations spécifiques demandées ?
- Qu'est-ce qu'il ne faut jamais oublier dans ce type de demande ?
- Où puis-je trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

## 8<sup>e</sup> MODULE : RASSEMBLER DES PREUVES NUMÉRIQUES TRANSFRONTALIÈRES<sup>13</sup>

En savoir plus sur la façon de rassembler des preuves numériques transfrontalières et rédiger une demande d'entraide judiciaire.

Comme cela est expliqué dans la *Euromed Practical Guide on Digital Evidence: A practical Guide*<sup>14</sup>, « l'utilisation de l'Internet augmente exponentiellement, avec plus de 3,8 milliards d'utilisateurs d'internet dans le monde entier, ce qui représente environ 47% de la population mondiale. Il est estimé que nous passerons cinq ans de notre vie sur les médias sociaux. Il est estimé que le coût de la cybercriminalité pourrait s'élever à 2,1 trillions de dollars dans le monde d'ici 2019. Il est estimé que plus de 80 pour cent des actes de cybercriminalité découlent d'une forme de crime organisé avec des marchés noirs en ligne, des infections informatiques et du recueil de données personnelles et financières. Les terroristes utilisent les médias sociaux pour diffuser leur propagande, lever des fonds, recruter, planifier des attaques et partager des informations de la même façon que nous les utilisons. Cette preuve électronique peut être une information importante pour montrer où un suspect se trouve, à qui il est associé et ce qu'il communique.

Les États arabes comptaient 161 millions d'utilisateurs d'internet en 2016 et depuis le printemps arabe, l'utilisation des plates-formes des médias sociaux a fortement augmenté. Facebook compte 156 millions d'utilisateurs, soit une hausse de plus de 40 millions par rapport à l'an dernier. L'Égypte a gagné plus de 14 millions d'utilisateurs Facebook, l'Algérie 9,3 millions et le Maroc 5,5 millions. L'utilisation de Twitter est importante, l'Égypte générant 152 millions de tweets par mois et l'Algérie 71 millions. Cette utilisation accrue des médias sociaux favorise l'usurpation d'identité, la cyberintimidation, les sextos et la radicalisation. De façon significative, les médias sociaux ont également créé un conduit pour la levée de fonds par les terroristes, le recrutement, la propagande et l'utilisation de sources d'information ouvertes pour les attaques »

L'analyse précédente démontre l'importance de ce module de formation en rapport avec l'augmentation continue des demandes d'entraide juridique concernant les preuves numériques transfrontalières. À ce titre, la preuve électronique est parfois le composant le plus essentiel pour étudier et poursuivre les infractions très graves et il est fréquent que les prestataires de service soient situés à l'étranger. Si nous tenons compte du fait que pour étudier certains types

---

<sup>13</sup> Les auteurs de ce programme de formation suggèrent aimablement de préparer ce module de formation en tirant profit des travaux précédents réalisés dans le cadre d'Euromed et de CrimEx. En ayant particulièrement à l'esprit la publication « Manuel EuroMed sur les preuves numériques », et laquelle contient une étude approfondie de ces sujets et une analyse étendue de la région. Dans tous les cas, cette suggestion ne signifie pas qu'il ne faut pas utiliser les documents de formation, études, publications, textes juridiques, etc., susmentionnés, et d'autres.

<sup>14</sup> Voir 12

d'infractions graves, il est très important pour le processus de demander rapidement une preuve électronique possible, notamment en temps réel, et avec toutes les exigences légales afin de l'utiliser en justice, nous devrions conclure que la coopération judiciaire internationale peut jouer un rôle très important dans la procédure de collecte de preuves transfrontalières.

**1<sup>ère</sup> Session – Rassembler des preuves numériques transfrontalières : catégories principales de la preuve électronique et justification de ce mécanisme de coopération judiciaire. Connaissance de la terminologie.**

Plus de la moitié de toutes les investigations pénales actuelles comprennent une demande transfrontalière pour accéder à la preuve électronique telle qu'une image, un courriel ou des applications de messagerie. C'est pourquoi la Commission européenne propose de nouvelles règles qui permettront à la police et aux autorités judiciaires d'accéder plus facilement et rapidement à la preuve électronique dont elles ont besoin pour les investigations, pour attraper et condamner les criminels et les terroristes. Cette approche est applicable dans le monde entier.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Pourquoi est-il si important de nos jours d'améliorer la coopération internationale dans ce domaine ?
- Est-il possible de distinguer différentes catégories de demande de preuve électronique ?
- Toutes les demandes de preuve électronique dans le cadre de l'entraide judiciaire peuvent-elles être préparées de la même façon ?
- Comprenons-nous la terminologie commune utilisée dans ce domaine et sa signification ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

**2<sup>e</sup> Session - Principaux instruments juridiques, outils et directives internationaux concernant l'accès transfrontalier aux preuves numériques. Référence spéciale au guide pratique Euromed.**

Actuellement, il n'existe pas de convention spécifique à ce sujet. Néanmoins, nous pouvons trouver différentes approches de différents points de vue internationaux (Union européenne, Nations Unies, Conseil de l'Europe, Ligue arabe ou Union africaine entre autres). L'objectif de cette session est de fournir une approche générale du cadre légal actuel et de permettre aux participants de la session de formation de comprendre en profondeur le concept de la preuve électronique et comment promouvoir une coopération internationale efficace dans ce domaine.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quelle est la principale différence entre les différents instruments légaux internationaux ?
- Serait-il possible de les considérer tous comme une base légale pour la coopération internationale afin d'assurer la preuve électronique ?

- Quand un instrument ou autre devrait-il être appliqué ?
- La procédure à suivre selon la base légale possible à appliquer serait-elle différente ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 3<sup>e</sup> Session - Meilleures pratiques pour les juges, les enquêteurs et les procureurs demandant une preuve numérique à des juridictions étrangères.

Afin de faciliter le travail des juristes professionnels lors de la demande de preuve numérique par l'intermédiaire d'une demande d'entraide juridique, avoir une connaissance technique de base préalable dans ce domaine spécifique est un prérequis, sachant que, généralement, ces professionnels n'ont pas une connaissance profonde préalable dans ce sujet. À ce titre, focaliser cette session de formation sur les meilleures pratiques facilitera la compréhension de ce mécanisme de coopération pour les participants de la formation.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Sommes-nous sûrs que nous ne pouvons pas obtenir les informations nécessaires sans utiliser des sources internes/nationales ?
- Comment doit-on procéder pour préserver l'information dans un premier temps ?
- Connait-on tous les aspects techniques de la demande ?
- En cas de demande urgente, avons-nous expliqué correctement pourquoi elle est urgente ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 4<sup>e</sup> Session - Liste de contrôle. Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire sur la preuve numérique transfrontalière.

La rédaction d'une demande formelle d'entraide judiciaire dans un cas spécifique de preuve numérique transfrontalière pour obtenir une coopération internationale est l'un des principaux objectifs finaux de ce module. Être capable de rédiger cette demande, en ayant à l'esprit tout le travail précédent, démontrera le résultat des sessions de formation précédentes. À cet effet, une approche pratique basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants un outil très utile

#### QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Comment peut-on rédiger une demande d'entraide judiciaire demandant des informations concernant la preuve numérique transfrontalière ?
- Quels sont les principales difficultés communes que nous pouvons rencontrer d'un point de vue pratique ?
- Existe-t-il des modèles différents selon l'information spécifique requise ?
- Qu'est-ce qu'il ne faut jamais oublier dans ce type de demande ?
- Où puis-je trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

## **9<sup>e</sup> MODULE : COOPÉRATION JUDICIAIRE INTERNATIONALE DANS LES INFRACTIONS TERRORISTES ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT<sup>15</sup>.**

Apprendre comment poursuivre une investigation internationale relative à des infractions terroristes et lutter contre l'extrémisme violent

Le terrorisme est un fléau mondial et la lutte contre celui-ci nécessite un effort de coopération efficace, profond et collectif pour tous les pays de la communauté internationale. En tenant compte de la dimension internationale et complexe du terrorisme, il n'est pas possible de penser à son éradication via une approche ou une base légale exclusivement nationales. Les instruments légaux internationaux, la coopération internationale et la coopération judiciaire internationale sont essentiels pour aborder et lutter efficacement contre le terrorisme. À cet égard, la plupart des pays, les Organisations/Institutions internationales et les principales stratégies internationales ont une préoccupation commune et travaillent ensemble à cet fin. Une approche globale et plurielle à ce type de criminalité très grave, qui englobe les mécanismes de coopération internationale contre le financement du terrorisme, tout comme les outils et les stratégies sur la lutte contre le terrorisme seront utiles pour les juristes de ce module de formation afin d'améliorer leurs connaissances liées à ce crime très grave et leurs capacités techniques dans le travail quotidien dans ce domaine.

Comme cela est indiqué dans la *Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies*, il est essentiel d'intensifier la coopération, le cas échéant, en échangeant des informations ponctuelles et précises concernant la prévention et la lutte contre le terrorisme. Promouvoir la compréhension et la connaissance mutuelles concernant les différentes expériences des participants contribuera à cet effet. Des instruments efficaces de coopération judiciaire internationale sont nécessaires si nous voulons avoir des mécanismes utiles pour lutter contre le terrorisme. Seuls une approche globale basée sur la coopération internationale et la confiance mutuelle et le travail en commun peuvent garantir la réussite de cet effort.

Une réflexion supplémentaire concernant le type de procédure et le contexte dans lequel les personnes deviennent violentes et se radicalisent, ou la façon dont les prisonniers radicalisés tirent profit de la population concentrée en prison afin de prosélytiser et développer des réseaux extrémistes et terroristes, ou

---

<sup>15</sup> Les auteurs de ce programme de formation suggèrent aimablement de préparer ce module de formation en utilisant les travaux précédents réalisés dans le cadre d'EuroMed et de CrimEx. En ayant particulièrement à l'esprit la publication « Analyse juridique et des écarts. Financement du terrorisme », rédigée par M. Daniel Suter et laquelle contient une étude approfondie de ces sujets et une analyse étendue de la région. Dans tous les cas, cette suggestion ne signifie pas qu'il ne faut pas utiliser les documents de formation, études, publications, textes juridiques, etc., susmentionnés, et autres.



la façon dont la coopération internationale peut être utile pour traiter les personnes radicalisées une fois que la personne s'est réalisée, peuvent également être abordées pendant la session de formation afin de faciliter la compréhension du processus de radicalisation et à la fin, le phénomène du terrorisme.

**1<sup>e</sup> Session- Le contexte légal international de la lutte contre le terrorisme et l'opposition à l'extrémisme violent : Approches universelles et régionales. Référence spéciale à la lutte contre le financement du terrorisme.**

Cette session de formation a pour objectif de fournir une approche générale des principes généraux du droit international ainsi que les éléments de base du droit pénal international, du droit humanitaire, du droit sur les réfugiés et des droits de l'homme qui peuvent être pertinents pour le contexte du antiterrorisme et de l'opposition à l'extrémisme violent. Le cadre des Nations Unies doit être traité comme le principal contexte légal international appliqué dans la région.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quelle est la hiérarchie de la base/des normes légale(s) internationale(s) ?
- Connaissons-nous le périmètre des différents instruments ?
- Quelle est la définition d'un acte terroriste ?
- Connaissons-nous la fonction du Groupe d'action financière (GAFI) ?
- Connaissons-nous les principales recommandations pour lutter contre le financement du terrorisme ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

**2<sup>e</sup> Session - Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, coopération judiciaire internationale et droits de l'homme : meilleures pratiques.**

La lutte contre le terrorisme et toutes les mesures prises à cet effet doivent être légales et respecter les droits de l'homme fondamentaux. Les aspects spécifiques tels que la collecte et le traitement des données personnelles, mesures qui interfèrent avec la vie privée, l'arrestation, la détention policière, la protection et le dédommagement des victimes, etc., ne font pas exception.

QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quels sont les principes de base de la coopération internationale contre le terrorisme et l'extrémisme violent ?
- Comment la coordination entre le tribunal et la police chargée de l'investigation devrait-elle être organisée ?
- Quelles sont les principales obligations de la coopération internationale face au terrorisme ?
- Quelles sont les principales causes de l'extrémisme violent ?
- Pourquoi est-il si important de respecter l'État de droit et les droits fondamentaux dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 3<sup>e</sup> Session - Rôle du tribunal dans la réponse légale au terrorisme : recherche d'un équilibre entre droits et sécurité.

Comme le phénomène du terrorisme revêt une dimension de plus en plus internationale, la coopération entre les États pour empêcher les actes de terrorisme et pour amener les terroristes en justice est devenue un élément crucial dans l'approche de la justice pénale pour lutter contre le terrorisme. La lutte contre le terrorisme et toutes les mesures prises à cet effet doivent être légales et respecter les droits de l'homme fondamentaux et, à cet égard, les tribunaux acquièrent un rôle très important.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Existe-t-il des meilleures pratiques dont les tribunaux doivent tenir compte ?
- Que signifie « contrôle des conditions de détention » ?
- Que signifie « légalité de la procédure » ?
- Quelles sont les difficultés les plus fréquentes qui peuvent survenir quand le tribunal poursuit ces affaires ?
- Quelles sont les limites de l'investigation ?
- Que signifie « procès équitable » ?
- Où peut-on trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 4<sup>e</sup> Session - Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire liée à une enquête judiciaire sur le terrorisme.

La rédaction d'une demande formelle d'entraide judiciaire dans un cas spécifique d'enquête sur le terrorisme pour obtenir une coopération internationale est l'un des principaux objectifs finaux de ce module. Être capable de rédiger cette demande, en ayant à l'esprit tout le travail précédent, démontrera le résultat des sessions de formation précédentes. À cet effet, une approche pratique basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants un outil très utile.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Comment peut-on rédiger une demande d'entraide judiciaire demandant des informations concernant l'investigation d'un acte terroriste ?
- Quels sont les principales difficultés communes que nous pouvons rencontrer d'un point de vue pratique ?
- Existe-t-il des modèles différents selon l'information spécifique requise ?
- Qu'est-ce qu'il ne faut jamais oublier dans ce type de demande ?
- Où peut-on trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

## **10<sup>e</sup> MODULE : COOPÉRATION INTERNATIONALE CONTRE LA CORRUPTION**

Améliorer les connaissances sur les effets nocifs et transversaux de la corruption et apprendre à rédiger une demande d'entraide judiciaire liée à la corruption

« La corruption est un mal insidieux qui a un grand nombre d'incidences corrosives sur les sociétés. Elle sapte la démocratie et État de droit, entraîne des violations des droits de l'homme, déforme les marchés, dégrade la qualité de vie et permet au crime organisé, au terrorisme et aux autres menaces pour la sécurité de l'homme de prospérer.

Ce mal est observé dans tous les pays, qu'ils soient grands, petits, riches et pauvres, mais c'est dans le monde en développement que ses effets sont les plus destructeurs. La corruption frappe les pauvres de manière disproportionnée en détournant les fonds destinés au développement, en sapant la capacité d'un gouvernement à offrir des services de base, en alimentant les inégalités et l'injustice et en décourageant l'aide et l'investissement internationaux. La corruption est un élément clé des sous-performances économiques et un obstacle majeur à la réduction de la pauvreté et au développement »<sup>16</sup>.

En ayant à l'esprit la définition susmentionnée, il faut souligner que la coopération internationale devient un instrument essentiel pour faciliter la lutte contre la corruption. À cet égard, certaines demandes spécifiques d'entraide juridique telles que l'exécution d'une perquisition, d'une saisie et d'un gel ou l'identification ou le traçage des procédures pour ce type de criminalité, de propriétés, d'instrumentalités ou d'autres choses servant à des fins de preuve sont des actions d'enquête clés dans le cadre desquelles la coopération judiciaire internationale est parfois la seule voie pour une enquête et une poursuite efficaces au-delà des frontières nationales.

Ce module a pour objectif de familiariser les participants avec le cadre légal international tout en créant un espace de réflexion dans lequel, grâce à l'échange d'expériences et aux sessions de formation, les participants deviennent conscients du rôle judiciaire relatif pour lutter contre la corruption et du mal causé par ce type de crime où la coopération judiciaire internationale dans ce domaine est extrêmement importante pour y faire face.

---

<sup>16</sup> Déclaration sur l'adoption par l'Assemblée générale de la Convention des Nations Unies contre la corruption. New York, le 31 octobre 2003. Le Secrétaire général.

### 1<sup>ère</sup> Session – Cadre légal international pour lutter contre la corruption : Référence spéciale au cadre des Nations Unies. Lutte contre les effets corrosifs de la corruption.

La corruption est un phénomène présent dans le monde entier, comme un fléau corrosif étendu. À cet égard, l'approche légale internationale peut être réalisée à différents niveaux internationaux tels que ceux des Nations Unies, de l'UE, du Conseil de l'Europe ou de la Ligue arabe. La majeure partie des PPVS sont des États membres de la Convention des Nations Unies contre la corruption et, pour cette raison, ce cadre légal doit être analysé d'une manière spéciale, sans préjudice de l'introduction des autres cadres légaux internationaux différents traitant de ce délit.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quel cadre légal international pourrait être appliqué dans la région ?
- Quels sont la signification et les effets réels de la corruption ?
- Quelle est la nature de ce délit ?
- Peut-on lutter contre ce type de criminalité en utilisant simplement les méthodes traditionnelles de coopération ?
- Où puis-je trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 2<sup>e</sup> Session - L'importance des mesures préventives : secteur public et secteur privé.

La prévention et, par conséquent, l'utilisation de mesures préventives, est l'un des instruments les plus efficaces pour lutter contre la corruption. Ces mesures préventives devraient être focalisées aussi bien sur le secteur public que privé. À cet égard, les politiques et les pratiques préventives doivent être accompagnées d'une application appropriée de la criminalisation et de la loi où les professionnels judiciaires et juristes acquièrent un rôle important. À cet égard, et sans préjudice du respect de l'indépendance judiciaire, la prise de mesures pour renforcer l'intégrité et pour empêcher les opportunités de corruption entre les membres du système judiciaire est un complément nécessaire pour garantir une lutte efficace contre la corruption.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Pourquoi est-il si important de promouvoir des mesures préventives pour lutter contre la corruption ?
- Comment ces mesures peuvent-elles être améliorées dans les secteurs public et privé ?
- Quel est le rôle des juristes professionnels dans cette procédure ?
- Comment la corruption peut-elle affecter le système judiciaire ?
- Où puis-je trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 3<sup>e</sup> Session - Considérations stratégiques pour développer et gérer un dossier sur la corruption.

La corruption est un délit complexe qui intègre fréquemment différents aspects/côtés. Les approches simples pour la combattre ne sont pas suffisantes et

nécessitent une approche plus holistique. En ce sens, gérer une affaire de corruption exige également une approche de gestion spéciale étant donné que les aspects tels que l'évaluation des sources d'information initiales, la façon de regrouper les équipes des unités opérationnelles ou d'enquête conjointe quand cela est requis, la façon d'obtenir la coopération internationale, etc., doivent être coordonnés pour assurer le résultat de l'enquête et de la poursuite du dossier.

QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Quel est la première approche pour gérer une enquête sur une affaire de corruption ?
- L'approche est-elle la même pour le secteur public ou le secteur privé ?
- Quelles sont les principales difficultés que l'on peut rencontrer en poursuivant une affaire de corruption ?
- Peut-on identifier certaines bonnes pratiques à cet effet ?
- Où puis-je trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

#### 4<sup>e</sup> Session - Corruption et entraide judiciaire : Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire pour récupérer des actifs.

La rédaction d'une demande formelle d'entraide judiciaire dans un cas spécifique d'enquête sur la corruption pour obtenir une coopération judiciaire internationale est l'un des principaux objectifs finaux de ce module. Le recouvrement des actifs devrait être garanti autant que possible dans les dossiers de corruption. Être capable de rédiger cette demande, en ayant à l'esprit tout le travail précédent, démontrera le résultat des sessions de formation précédentes. À cet effet, une approche pratique basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants un outil très utile

QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Quelles sont les principales difficultés communes que l'on peut rencontrer d'un point de vue pratique lors de la préparation d'une demande d'entraide judiciaire dans ce domaine ?
- Existe-t-il différentes demandes d'entraide judiciaire possibles selon la demande spécifique ?
- Est-il possible d'identifier des meilleures pratiques dans ce domaine ?
- Qu'est-ce que je ne devrais jamais oublier dans ce type de demande ?
- Où puis-je trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

## **11<sup>e</sup> MODULE : BLANCHIMENT D'ARGENT, RÉCUPÉRATION DES ACTIFS, GEL ET CONFISCATION<sup>17</sup>**

Apprendre sur la complexité des stratégies de blanchiment d'argent et préparer une demande efficace d'entraide judiciaire

En tant qu'effet inhérent de nombreuses activités criminelles, le blanchiment d'argent est l'étape finale du processus criminel destiné à tirer profit du résultat du délit. Selon INTERPOL, le blanchiment d'argent est « un acte ou une tentative de cacher ou de déguiser l'identité de produits obtenus illégalement de telle sorte qu'ils semblent provenir de sources légitimes »

Quelle que soit la définition de ce crime, enquêter sur les cas de blanchiment d'argent est un processus complexe et long qui nécessite des connaissances techniques spéciales, notamment économiques et financières, et il est nécessaire d'impliquer des ressources considérables et des enquêteurs spéciaux, tels que les unités d'enquête financière et les comptables judiciaires avec de très bonnes connaissances approfondies de ce sujet et d'être capable d'utiliser des techniques d'enquête très concrètes.

D'autre part, il est fréquent dans la plupart des cas que les juristes professionnels impliqués dans ces types d'enquêtes ne disposent pas de connaissances spéciales concernant la spécificité de ces types de délits. Recevoir une formation spécifique dans ce domaine, et par conséquent acquérir des connaissances techniques, aidera à se familiariser avec ces pratiques criminelles et en conséquence avec les connaissances techniques afin de poursuivre ce type spécifique de criminalité. De plus, si nous tenons compte du fait que, même dans la plupart des cas, cela nécessite une coopération judiciaire internationale très active, nous pouvons conclure que disposer d'une connaissance approfondie sur ce sujet faciliterait le travail et le succès éventuel des enquêtes et des poursuites dirigées par les enquêteurs professionnels impliqués dans ces affaires.

À titre d'approche complémentaire, il faut souligner que, généralement, le recouvrement des actifs, le gel et les confiscations sont des priorités et des instruments stratégiques généraux dans la lutte internationale contre le crime organisé, alors que la lutte contre le blanchiment d'argent est une stratégie plus particulière. Il est essentiel d'être conscient que l'aspect financier des types de délits les plus graves est souvent essentiel pour maintenir l'activité criminelle. En conséquence, « frapper les criminels là où cela leur fait le plus mal » et entraver l'activité criminelle par la confiscation et le recouvrement des actifs devient

---

<sup>17</sup> Les auteurs de ce programme de formation suggèrent aimablement de préparer ce module de formation en tirant profit des travaux précédents réalisés dans le cadre d'Euromed et de CrimEx. En ayant particulièrement à l'esprit la publication « Analyse juridique et des écarts. Analyse juridique mutuelle en matière pénale /Confiscation des produits du crime dans la zone Euromed ». Préparé par M. David Mayor Fernández. Procureur principal, laquelle contient une étude approfondie de ces sujets et une analyse étendue de la région. Dans tous les cas, cette suggestion ne signifie pas qu'il ne faut pas utiliser les documents de formation, études, publications, textes juridiques, etc., susmentionnés, et autres.

Programme de formation dans le domaine de l'entraide judiciaire/Coopération judiciaire internationale en matière pénale

essentiel dans le cadre de toutes les stratégies suivies pour lutter contre cette activité criminelle. Parfois, en raison de la complexité de la procédure de recouvrement des actifs et du manque d'expérience, les juristes ne sont pas conscients de l'importance de cette étape pour faire face à ce type de délit.

### 1<sup>ère</sup> Session – Cadre légal international: Instruments légaux universels et régionaux.

Le délit du blanchiment d'argent est le plus souvent lié à la criminalité transnationale organisée et nécessite des organisations internationales complexes où l'on utilise des comptes bancaires offshore. La dimension internationale et complexe de ce crime nécessite une connaissance approfondie des différents instruments légaux internationaux pour traiter ces délits spécifiques et savoir comment les utiliser.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Quel cadre légal international pourrait être appliqué dans la région pour lutter contre le blanchiment d'argent ?
- Pourquoi est-il si important de lutter contre ce type de crime ?
- Pourquoi les pays devraient-ils appliquer le délit du blanchiment d'argent à tous les délits graves ?
- Peut-on lutter contre ce type de criminalité en utilisant simplement les méthodes de coopération traditionnelles ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 2<sup>e</sup> Session - Comprendre le délit du blanchiment d'argent et les méthodes de blanchiment

Comme cela a été dit précédemment, la plupart des affaires de blanchiment d'argent ont lieu dans un contexte international dans lequel différents systèmes légaux nationaux, notamment les différents modèles possibles d'enquête et de poursuite, pourraient provoquer des difficultés supplémentaires à une enquête et à une poursuite efficaces. Comprendre la spécificité de ce crime et les méthodes de blanchiment d'argent sera un instrument très utile pour les juristes dans ce domaine

#### QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Quand on parle du délit de blanchiment d'argent, de quoi s'agit-il ?
- Tous les délits de blanchiment d'argent ont-ils la même procédure de coopération interne ?
- Pourquoi est-il si important d'avoir une unité d'intelligence financière ?
- Où puis-je trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 3<sup>e</sup> Session - Récupération des actifs, gel et confiscation des instruments du crime

Le traçage des actifs tirés du crime est essentiel pour obtenir une confiscation et un recouvrement efficaces des profits criminels. Pour procéder aussi rapidement que possible, cette procédure de traçage est une priorité pour garantir autant que possible un résultat final efficace. Le recouvrement des actifs est une priorité stratégique dans la lutte internationale contre le crime organisé. Il est essentiel d'être conscient que la justice peut frapper les fondations de ce type de criminalité grâce à la confiscation et au recouvrement d'actifs. Parfois, en raison de la complexité de la procédure, les professionnels perdent de vue cette étape essentielle du recouvrement des actifs.

QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Comment peut-on identifier, tracer ou évaluer les biens soumis à la confiscation ?
- Quelles sont les mesures provisoires les plus efficaces à adopter ?
- Comment peut-on s'assurer que des mesures d'enquête appropriées ont été adoptées ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

#### 4<sup>e</sup> Session - Recouvrement d'actifs et entraide judiciaire: Rédaction d'une demande d'entraide judiciaire

La rédaction d'une demande formelle d'entraide judiciaire dans un cas spécifique d'enquête sur le blanchiment d'argent pour obtenir une coopération internationale est l'un des principaux objectifs finaux de ce module. Le recouvrement des actifs devrait être garanti autant que possible dans ces cas. Être capable de rédiger cette demande, en ayant à l'esprit tout le travail précédent, démontrera le résultat des sessions de formation précédentes. À cet effet, une approche pratique basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants un outil très utile.

QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Quelles sont les principales difficultés communes que l'on peut rencontrer d'un point de vue pratique lors de la préparation d'une demande d'entraide judiciaire dans ce domaine ?
- Existe-t-il des modèles différents selon la demande spécifique ?
- Est-il possible d'identifier quelques bonnes pratiques dans ce domaine ?
- Qu'est-ce qu'il ne faut jamais oublier dans ce type de demande ?
- Où peut-on trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?



## **12<sup>e</sup> MODULE : COOPÉRATION INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES ÊTRES HUMAINS ET LA MIGRATION ILLÉGALE**

Apprendre à comprendre la nature de ces délits, à protéger les victimes et à préparer une demande d'entraide judiciaire pour assurer une enquête efficace.

Le trafic des êtres humains est sans doute l'un des délits les plus méprisables. Un délit qui est lié la plupart du temps aux organisations criminelles transnationales et qui exige des structures d'organisation criminelle internationale complexe. La lutte contre ce type de délits nécessite une approche plurielle, complexe et élargie sans perdre de vue les droits de la victime et sa protection.

Selon les Nations Unies<sup>18</sup> ce crime signifie le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace ou par la force ou d'autres formes de coercition, enlèvement, fraude, tromperie, abus de pouvoir ou d'une position de vulnérabilité. Il pourrait également être effectué en donnant ou en recevant des paiements ou des avantages afin d'obtenir le consentement d'une personne ou d'avoir le contrôle sur une autre personne, à des fins d'exploitation. L'exploitation doit comprendre, au minimum, la prostitution d'autres personnes ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou des pratiques similaires à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.

En Europe, la lutte contre le trafic des êtres humains constitue une priorité. À cet égard, la coopération internationale est l'un des instruments les plus importants pour accomplir cette mission. À cet effet, une coopération transfrontalière étroite, notamment le partage d'informations et le partage des meilleures pratiques ainsi qu'un dialogue ouvert continu entre la police, le système judiciaire et les autorités financières des États membres est essentielle. La coordination des enquêtes et la poursuite des affaires de trafic des êtres humains devraient être facilitées par une coopération améliorée avec Europol et Eurojust ainsi que par la mise en place d'équipes d'enquête conjointes<sup>19</sup>

De nos jours, la migration illégale est un phénomène croissant et mondial qui nécessite également une approche multilatérale et complexe où la coopération internationale et judiciaire est une composante importante de cette procédure. De plus, il est également important de protéger les droits des migrants et de leurs familles, notamment des personnes qui ont été introduits en contrebande ou par un trafic, la protection des réfugiés et les solutions durables aux problèmes des réfugiés ; retour, réadmission et réintégration des personnes qui n'ont pas, ou n'ont plus, l'autorisation de rester dans un pays de destination, etc. Tous ces sujets

---

<sup>18</sup> Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée

<sup>19</sup> Directive 2011/36 du 5 avril 2011 concernant la prévention de la traite des êtres humains et la lutte contre ce phénomène ainsi que la protection des victimes et remplaçant la décision-cadre 2002/629/JAI du Conseil

Programme de formation dans le domaine de l'entraide judiciaire/Coopération judiciaire internationale en matière pénale

devraient être traités selon une approche holistique nécessaire pour cette réalité humaine.

### 1<sup>ère</sup> Session – Cadre légal international : Objet, périmètre, principe de non-discrimination et approche des droits de l'homme.

Comprendre ces type de délit, avec la sensibilité requise par leur complexité, est un objectif majeur de l'apprentissage. À cet effet, connaître le cadre légal international et la façon dont ces délits sont traités, selon une approche holistique, avec des approches universelles et régionales, est la première étape requise. Dans les deux cas, les approches de non-discrimination et des droits de l'homme devraient être le fil conducteur.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quel cadre légal international peut être appliqué dans la région ?
- Comment ces délits affectent-ils la région euroméditerranéenne ?
- Pourquoi les approches sur la non-discrimination et les droits de l'homme sont-elles si importantes ?
- Pourquoi la coopération internationale entre les pays est-elle essentielle dans ces affaires ?
- Peut-on lutter contre ce type de criminalité en utilisant simplement les méthodes de coopération traditionnelles ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 2<sup>e</sup> Session - Trafic des êtres humains. L'importance de la coopération judiciaire internationale : Prévenir et combattre. Enquête, poursuite et droit procédural. Protection et assistance aux victimes.

Comme cela a été présenté précédemment, le trafic des êtres humains est l'un des délits les plus méprisables que l'on puisse trouver. De plus, ce crime est souvent basé sur des organisations très complexes du crime organisé international. L'enquête et la poursuite de ces affaires nécessitent une coopération internationale très solide et étroite. De plus, la coopération internationale est importante pour assurer la protection des victimes.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Vous êtes-vous demandé ce qui se trouve derrière cette façade du crime ?
- Quel est le rôle des juristes professionnels pendant les procédures d'enquête et de poursuite ?
- Comment devrait être l'interaction avec les entités policières d'investigation ?
- Quel est le rôle du système judiciaire pour protéger les victimes ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 3<sup>e</sup> Session - Approche transversale de l'immigration illégale : coopération internationale, droits de l'homme et système judiciaire.

De nos jours, l'une des réalités peut-être les plus tristes et en croissance constante est le phénomène de la migration illégale. Phénomène dont il est très important de connaître la complexité et pour lequel une approche transversale est très importante pour le combattre sans oublier les droits fondamentaux des migrants. Sans une coopération internationale efficace, notamment la coopération judiciaire, il n'est pas réaliste de penser qu'il est possible de faire face à ce phénomène.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION (entre autres)

- Vous êtes-vous demandé ce qui se trouve derrière cette façade du crime ?
- Êtes-vous certain qu'il s'agit d'une affaire de migration illégale et pas une affaire de trafic humain ?
- Comment devrait être l'interaction avec les entités policières d'investigation ?
- Quel est le rôle du système judiciaire pour protéger les droits de l'homme des migrants ?
- Où peut-on trouver des informations pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### 4<sup>e</sup> Session - Cas pratique basé sur la jurisprudence internationale liée au trafic des êtres humains

La complexité de ces cas nécessite une approche élargie afin de garantir une enquête efficace. Par conséquent, la coopération judiciaire internationale est essentielle. La rédaction d'une demande formelle d'entraide judiciaire dans un cas spécifique, basée sur un cas de trafic d'êtres humains, pour obtenir une coopération internationale est l'un des principaux objectifs finaux de ce module. Être capable de rédiger cette demande, en ayant à l'esprit tout le travail précédent, démontrera le résultat des sessions de formation précédentes. À cet effet, une approche pratique basée sur des cas réels devrait être assurée pour offrir aux participants un outil très utile.

#### QUESTIONS D'ORIENTATION à aborder (entre autres)

- Quelles sont les principales difficultés communes que l'on peut rencontrer d'un point de vue pratique lors de la préparation d'une demande d'entraide judiciaire dans ce domaine ?
- Existe-t-il des modèles différents d'entraide judiciaire selon la demande spécifique ?
- Peut-on identifier quelques bonnes pratiques ?
- Qu'est-ce qu'il ne faut jamais oublier dans ce type de demande ?
- Où peut-on trouver les principales informations et les outils pour résoudre un doute éventuel sur ces sujets ?

### **13<sup>e</sup> MODULE : OUTILS TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR LA COOPÉRATION JUDICIAIRE INTERNATIONALE**

Apprendre par la pratique. Pratique avec des outils électroniques et des informations électroniques. La jurisprudence doit être utilisée dans la coopération judiciaire internationale.

Ce module de formation est focalisé exclusivement sur la fourniture aux participants d'une approche pratique intensive des principaux outils/informations/jurisprudence pratiques qui peuvent être utilisés dans la coopération judiciaire internationale. Il ne prétend pas être une approche exhaustive mais il a été élaboré afin d'offrir l'utilité maximale possible aux participants. Dans tous les cas, selon l'expérience des participants dans le domaine et le contexte spécifique de la session de formation, son contenu pourrait être adapté en conséquence.

**1<sup>ère</sup> Session - Contexte des Nations Unies : Référence spéciale à l'outil de rédaction de demande d'entraide judiciaire.**

L'outil de rédaction de demande d'entraide juridique (outil EJ) a été développé par l'ONU DC pour aider les praticiens de la justice pénale à rédiger rapidement les demandes d'EJ, améliorant ainsi la coopération entre les États et accélérant les réponses à ces demandes. L'outil est une application autonome HTML, qui peut être exécuté sur tous les appareils. Il sert de guide aux praticiens au fil des étapes du processus de rédaction et les aide à rédiger les demandes d'EJ en remplissant toutes les informations appropriées et pertinentes<sup>20</sup>

**2<sup>e</sup> session - Contexte de l'Union européenne : Référence spéciale aux instruments du réseau judiciaire européen et portail e-Justice européen**

Le site web du réseau judiciaire européen en matière pénale (RJE) est dédié aux acteurs dans le domaine de la coopération judiciaire internationale en matière d'affaires criminelles. Le RJE est un réseau de points de contact visant à faciliter la coopération et à établir des contacts directs entre les autorités judiciaires dans les États membres de l'UE. Le site web du RJE offre les outils électroniques appropriés requis pour le fonctionnement du réseau et pour faciliter la coopération. Le site web contient également d'autres informations pratiques, notamment la coopération avec les candidats de l'UE et les pays associés et d'autres pays et réseaux judiciaires tiers. Les points de contact du RJE, les procureurs, les juges et

---

<sup>20</sup> Site web d'EJ de l'ONU DC.  
<https://www.unodc.org/mla/>

autres juristes professionnels trouveront des informations et des outils précieux sur ce site<sup>21</sup>.

3<sup>e</sup> session - Contexte du Conseil de l'Europe : Référence spéciale au travail développé par le Comité d'experts sur le fonctionnement des Conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) du Conseil de l'Europe.

Le Comité d'experts sur le fonctionnement des Conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal du Conseil de l'Europe est le forum sur lequel, depuis 1981, les experts de tous les États membres, États observateurs et organisations se retrouvent pour élaborer des façons d'améliorer la coopération internationale dans le domaine pénal et identifier des solutions aux problèmes pratiques rencontrés dans l'application des Conventions du Conseil de l'Europe dans ce domaine.<sup>22</sup>

4<sup>e</sup> Session : Comment avoir accès à la jurisprudence internationale concernant les droits de l'homme : Référence spéciale à la base de données des droits de l'homme des Nations Unies et à la base de données de la Cour européenne des droits de l'homme

#### Base de données des Nations Unies

Cette base de données offre un accès facile à la jurisprudence découlant des organes conventionnels des Nations Unies qui reçoivent et examinent les plaintes des individus : le Comité des droits de l'homme (CCPR), le Comité contre la Torture (CAT), le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), le Comité des droits des personnes handicapées (CRPD), le Comité des disparitions forcées (CED), le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR) et le Comité sur les droits de l'enfant (CRC).

La base de données jurisprudentielle est destinée à être une source unique des recommandations des droits de l'homme et des observations émises par tous les comités qui précèdent dans leur travail sur les cas individuels. Elle permet au grand public, aux gouvernements, aux organisations de la société civile, aux partenaires des Nations Unies et aux mécanismes régionaux internationaux de rechercher dans l'étendue énorme d'interprétation légale du droit international des droits de l'homme en évolution ces dernières années<sup>23</sup>

---

<sup>21</sup>Site web du RJE

[https://www.ejn-crimjust.europa.eu/ejn/EJN\\_Home.aspx](https://www.ejn-crimjust.europa.eu/ejn/EJN_Home.aspx)

<https://www.e-justice.europa.eu/home.do>

<sup>22</sup> Page web PC-OC.

<https://www.coe.int/fr/web/transnational-criminal-justice-pcoc>

<sup>23</sup> Page web de la base de données des Nations Unies.

<http://juris.ohchr.org/fr/Home/Index/>

### Base de données de la CEDH

La base de données HUDOC permet d'avoir accès à la jurisprudence des tribunaux (jugements et décisions de la Grande Chambre, de la Chambre et du Comité, affaires communiquées, avis consultatifs et résumés juridiques de la note informative sur la jurisprudence), la Commission européenne des droits de l'homme (décisions et rapports) et le Comité des ministres (résolutions).<sup>24</sup>

---

<sup>24</sup> Page web de la base de données de la CEDH.  
[https://www.echr.coe.int/Pages/home.aspx?p=caselaw/HUDOC&c=.](https://www.echr.coe.int/Pages/home.aspx?p=caselaw/HUDOC&c=)

## **MODULES DE FORMATION LINGUISTIQUE**

### **14<sup>e</sup> MODULE : L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES : ANGLAIS**

Améliorer la connaissance de l'anglais juridique et être capable de rédiger une demande d'entraide judiciaire dans cette langue.

Au 21<sup>ème</sup> siècle, les instruments les plus importants pour communiquer sont le téléphone ou les nouvelles technologies (Internet), la coopération judiciaire internationale ne faisant pas exception. Être capable d'utiliser correctement ces technologies et faciliter la compréhension du contenu du message est crucial. De nos jours, il n'est pas possible de penser à la lutte contre le crime transnational sans être capable de communiquer avec nos collègues et interlocuteurs étrangers afin de faciliter la coopération judiciaire internationale. Dans un monde qui devient de plus en plus globalisé, les criminels et les organisations criminelles ont développé de nouveaux mécanismes qui utilisent les nouvelles technologies et de nouveaux instruments, qui leur ont permis de développer leurs activités dans le monde entier en surmontant le concept des frontières traditionnelles. En conséquence, il est très fréquent d'avoir besoin d'aide à l'étranger pour entamer ou pour poursuivre les enquêtes sur les personnes soupçonnées de participer à toutes les formes de criminalité transnationale. Parfois, les problèmes linguistiques ajoutent des difficultés supplémentaires à une coopération judiciaire internationale efficace.

Grâce aux réponses reçues dans les questionnaires, nous avons réalisé que la plupart des pays ont montré un vif intérêt pour les cours linguistiques juridiques.

Ce projet de programme est simplement une proposition et peut/de devrait être adapté aux besoins/niveau concret du groupe cible et à la longueur du cours. Il a été suggéré de dispenser le cours en 3 jours mais il serait très apprécié de pouvoir l'organiser sur au moins 5 jours.

Les supports d'enseignement devraient être préparés et envoyés aux participants à l'avance pour leur permettre de se familiariser avec les documents avant la réunion.

**1<sup>er</sup> jour** - Présentation de l'anglais juridique. Introduction générale : Discussion orale, conversations téléphoniques et compétences rédactionnelles.

Une première approche générale de l'anglais juridique et l'explication du contenu et de la méthodologie du cours aideront les participants à comprendre la structure du séminaire de formation. L'ensemble des supports de formation devraient être focalisés sur la promotion de la préparation à domicile avant le début de la session de formation et sur l'encouragement d'un travail supplémentaire des participants une fois rentrés chez eux.

**2<sup>e</sup> jour** - Perfectionnement de l'anglais juridique. Approche pratique. Apprendre des expressions utiles et le vocabulaire connexe.

La deuxième session devrait être focalisée sur l'enseignement de l'approche générale de l'anglais juridique aux participants. L'idée est de leur fournir de bons supports de formation et de laisser les participants se familiariser avec ces documents pendant cette journée de travail. Une méthodologie très pratique et interactive devrait être suivie pour inciter la participation des participants.

**3<sup>e</sup> jour** - Amélioration de la coopération judiciaire internationale en anglais : Oral et écrit. Apprendre des expressions utiles et le vocabulaire connexe. Rédiger une demande d'entraide juridique.

Le dernier jour du cours de formation devrait attacher une attention particulière à la terminologie spécifique et aux expressions fréquemment utilisées liées à la coopération judiciaire internationale. La méthodologie à suivre doit être la même que lors des sessions précédentes et un module de formation spécifique doit être consacré à enseigner comment rédiger les demandes d'entraide judiciaire.



## 15<sup>e</sup> MODULE : L'IMPORTANCE DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES : FRANÇAIS

Améliorer la connaissance du français juridique et être capable de rédiger une demande d'entraide judiciaire dans cette langue.

Au 21<sup>ème</sup> siècle, les instruments les plus importants pour communiquer sont le téléphone ou les nouvelles technologies (Internet), la coopération judiciaire internationale ne faisant pas exception. Être capable de le faire correctement et faciliter la compréhension du contenu du message est crucial. De nos jours, il n'est pas possible de penser à la lutte contre le crime transnational sans être capable de communiquer avec nos collègues et interlocuteurs étrangers afin de faciliter la coopération judiciaire internationale. Dans un monde qui devient de plus en plus globalisé, les criminels et les organisations criminelles ont développé de nouveaux mécanismes qui utilisent les nouvelles technologies et de nouveaux instruments, qui leur ont permis de développer leurs activités dans le monde en surmontant le concept des frontières traditionnelles. En conséquence, il est très fréquent d'avoir besoin d'aide à l'étranger pour entamer ou pour poursuivre les enquêtes sur les personnes soupçonnées de participer à toutes les formes de criminalité transnationale. Parfois, les problèmes linguistiques ajoutent des difficultés supplémentaires à une coopération judiciaire internationale efficace.

Grâce aux réponses reçues dans les questionnaires, nous avons réalisé que la plupart des pays ont montré un vif intérêt pour les cours linguistiques juridiques.

Ce projet de programme est simplement une proposition et peut/devrait être adapté aux besoins/niveau concret du groupe cible et à la longueur du cours. Il a été prévu de réaliser le cours en 3 jours mais il serait très apprécié de pouvoir l'organiser sur au moins 5 jours.

Les supports d'enseignement devraient être préparés et envoyés aux participants à l'avance pour leur permettre de se familiariser avec les documents avant la réunion.

**1<sup>er</sup> jour** - Présentation du français juridique. Introduction générale : Discussions orales, conversations téléphoniques et compétences rédactionnelles.

Une première approche générale de l'anglais juridique et l'explication du contenu et de la méthodologie du cours aideront les participants à comprendre la structure du séminaire de formation. L'ensemble des supports de formation devraient être focalisés sur la promotion de la préparation à domicile avant le début de la session de formation et sur l'encouragement d'un travail supplémentaire des participants une fois rentrés chez eux.

**2<sup>e</sup> jour - Perfectionnement du français juridique. Approche pratique. Apprendre des expressions utiles et le vocabulaire connexe.**

La deuxième session devrait être focalisée sur l'enseignement de l'approche générale du français juridique aux participants. L'idée est de leur fournir de bons supports de formation et de laisser les participants se familiariser avec ces supports pendant la journée de travail. Une méthodologie très pratique et interactive devrait être suivie pour inciter la participation des participants.

**3<sup>e</sup> jour - Amélioration de la coopération judiciaire internationale en français : Oral et écrit. Apprendre des expressions utiles et le vocabulaire connexe. Rédiger une demande d'entraide juridique.**

Le dernier jour du cours de formation devrait attacher une attention particulière à la terminologie spécifique et aux expressions fréquemment utilisées liées à la coopération judiciaire internationale. La méthodologie à suivre doit être la même que lors des sessions précédentes et un module de formation spécifique doit être consacré à enseigner comment rédiger les demandes d'entraide judiciaire.

## Visites d'études

Avoir la possibilité de visiter en personne une institution internationale impliquée dans la coopération internationale judiciaire/policière/institutionnelle est l'un des modes de formation les plus pertinents et pratiques pour les praticiens du droit, afin de les aider à comprendre « sur site » comment ces institutions travaillent et comment elles peuvent nous aider dans notre travail quotidien.

De plus, pendant ces visites d'études, l'objectif n'est pas de présenter seulement aux participants les aspects formels de l'institution tels que la structure interne, les fonctions générales, etc., mais aussi d'encourager les participants au travail très pratique dédié dans chaque institution à la facilitation de la coopération judiciaire internationale. Cela permettrait d'expliquer plus concrètement les principaux problèmes fréquemment observés et comment ils pourraient être résolus.

Cette proposition est également basée sur la réponse reçue des PPVS grâce aux questionnaires préparatoires.

À titre d'exemple et selon les contacts ultérieurs avec chaque institution pour discuter de leurs disponibilité ou du contenu et de l'objectif possibles de la visite, il pourrait être suggéré de visiter des institutions telles que : INTERPOL, ONUDC ou certaines des principales institutions européennes impliquées dans la coopération judiciaire internationale telles qu'EUROJUST. (à définir de façon approfondie après une discussion interne avec l'équipe EuroMed)

## **Programme d'échange visant à échanger les expériences : Développement de la confiance mutuelle**

Le Programme d'échange pour les praticiens judiciaires/autorités/autorités centrales serait destiné aux juristes, aux juges, aux procureurs et aux autorités centrales des PPVS impliqués dans la coopération judiciaire internationale.

Les échanges à court et long terme survenant dans les institutions ou autorités centrales judiciaires, chargées des poursuites d'un autre État (pas nécessairement un État des PPVS) offriraient une expérience exclusive aux participants pour comprendre concrètement le travail quotidien de leurs confrères étrangers et avoir la possibilité de partager des expériences mutuelles.

Le Programme d'échange a pour but de développer la confiance mutuelle entre les participants en les laissant mieux se connaître les uns les autres et en leur donnant l'opportunité de travailler ensemble.

Nous sommes conscients avec cette proposition des difficultés techniques et budgétaires éventuelles qui pourraient survenir mais, dans tous les cas, nous sommes convaincus que ce mécanisme d'échange a montré son utilité et son utilité dans différents contextes régionaux tels que le contexte européen, grâce au travail réalisé par le REFJ. (à définir de façon approfondie après une discussion interne avec l'équipe EuroMed)